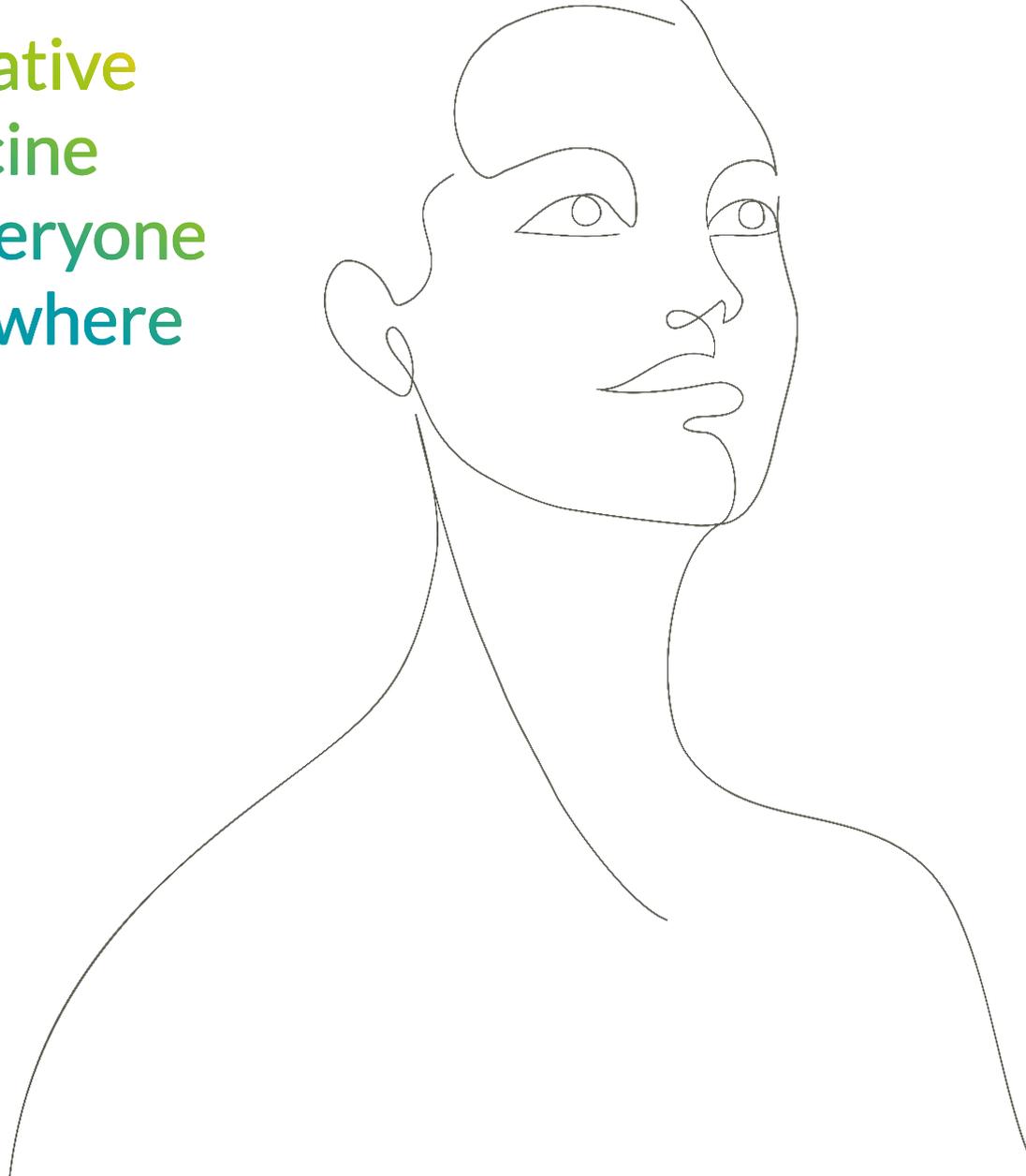


Innovative
Medicine
for everyone
everywhere



ADOCIA

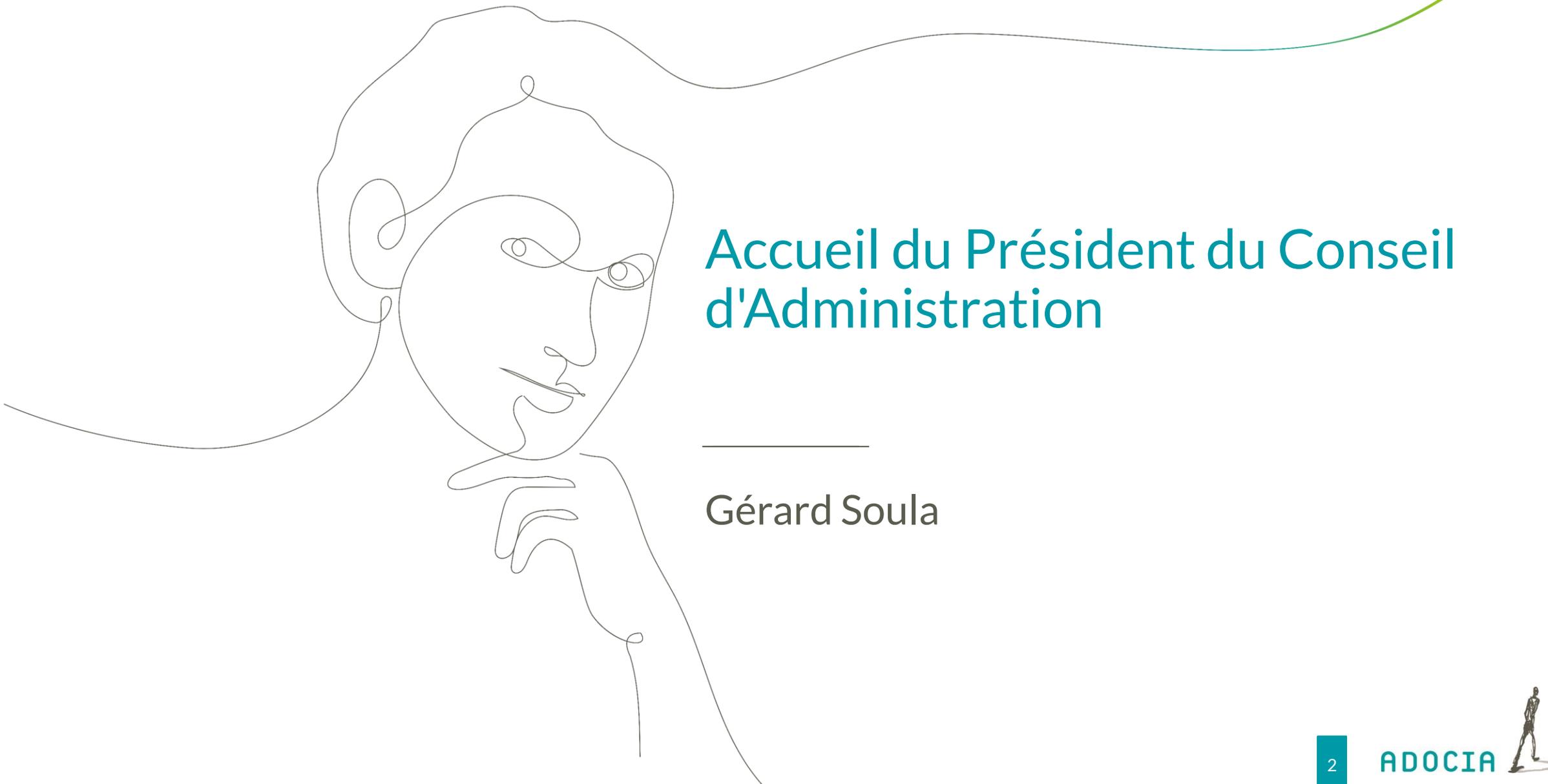
innovative medicine
for everyone, everywhere



Assemblée Générale Mixte

13 juin 2024

Cabinet Jones Day
2 rue de Saint Florentin
75001 Paris



Accueil du Président du Conseil d'Administration

Gérard Soula



ADOCIA

Assemblée Générale Mixte du 13/06/2024

Partie relevant de l'Assemblée Générale Extraordinaire

NOMBRE D'ACTIONS AU CAPITAL	14 731 513
NOMBRE D'ACTIONS EXCLUES DU VOTE	9 424
NOMBRE D'ACTIONS VOTANTES	14 722 089
NOMBRE REQUIS : 1/4 DES ACTIONS VOTANTES	3 680 523

Quorum : 31,31%

Il représente 4 609 780 actions pour 87 actionnaires

	Actionnaires	Actions	Voix
Présents	9	163 854	164 334
Représentés	0	0	0
Pouvoirs au Président	53	2 540 609	2 926 062
Votes par correspondance	25	1 905 317	2 907 160
Total	87	4 609 780*	5 997 556**
Quorum général	31,31%, soit 4 609 780 actions		

* soit: 31,31% des 14 722 089 actions ayant le droit de participer au vote.

** soit: 35,60% des 16 843 157 droits de vote existants.

L'ASSEMBLEE PEUT VALABLEMENT DELIBERER

Ordre du jour

- Accueil du Président du Conseil d'Administration
- Faits marquants de 2023 et perspectives 2024
- Des biothérapies innovantes, du diabète vers l'obésité
- Présentation des résultats de l'exercice 2023
- Présentation des conclusions des rapports des commissaires aux comptes
- Présentation des résolutions et des résultats des votes

Disclaimer

Cette présentation de société (la « Présentation ») a été préparée par ADOCIA S.A. (la « Société » et, ensemble avec sa filiale, le « Groupe ») et est uniquement fournie à titre informatif. Cette présentation n'est aucunement fournie à des fins promotionnelles. Toute référence faite aux présentes à la Présentation désigne et couvre ce document, toute présentation orale l'accompagnant fournie par le Groupe, toute session de questions-réponses qui suit cette présentation orale et toute autre information pouvant être mise à disposition concernant le contenu des présentes (ensemble, avec les informations, déclarations et opinions contenues dans cette Présentation, les « Informations »).

Les Informations sont fournies à la date de la Présentation seulement et peuvent faire l'objet de modifications significatives à tout moment sans préavis. Le Groupe n'a aucune obligation de mettre à jour les Informations.

Les Informations n'ont pas été vérifiées par une source indépendante. Sous réserve de dispositions légales contraires, ni le Groupe ni ses conseillers n'acceptent aucune responsabilité et ne font aucune déclaration, garantie ou engagement, explicite ou implicite, quant à la sincérité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des Informations.

La Présentation contient des informations sur les marchés et la position concurrentielle du Groupe, et plus particulièrement sur la taille de ses marchés. Ces informations proviennent de différentes sources externes ou d'analyses établies par le Groupe. Les investisseurs ne devraient pas fonder leur décision d'investissement sur ces informations.

La Présentation ne prétend en aucun cas contenir des informations complètes ou exhaustives sur le Groupe et est complétée, dans son intégralité, par les informations commerciales, financières et autres informations que la Société est tenue de publier conformément aux règles, règlements et pratiques applicables aux sociétés cotées sur Euronext Paris, y compris notamment les facteurs de risque décrits dans le dernier Document d'Enregistrement Universel de la Société déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers, dans tout autre rapport périodique et dans tout autre communiqué de presse, qui sont disponibles gratuitement sur les sites Internet du Groupe (www.adocia.com) et/ou de l'AMF (www.amf-france.org).

Les Informations contiennent certaines déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas une garantie de la performance future du Groupe. Ces déclarations prospectives concernent les perspectives, les développements et la stratégie marketing du Groupe. Elles sont basées sur des analyses de prévisions de bénéfices et des estimations de montants non encore déterminables. Les déclarations prospectives sont soumises à divers risques et incertitudes car elles sont liées à des événements futurs et dépendent de circonstances qui peuvent ou non se matérialiser à l'avenir.

Les déclarations prospectives ne peuvent en aucun cas être interprétées comme une garantie des résultats futurs du Groupe en matière stratégique, réglementaire, financière ou autre et des performances réelles du Groupe, y compris sa situation financière, ses résultats et de ses flux de trésorerie, ainsi que de l'évolution du secteur dans lequel le Groupe exerce ses activités, ces

derniers pouvant différer sensiblement de ceux proposés ou reflétés dans les déclarations prospectives contenues dans les Informations. Même si les performances du Groupe, y compris sa situation financière, ses résultats, ses flux de trésorerie et les évolutions du secteur dans lequel le Groupe opère étaient conformes aux déclarations prospectives contenues dans la Présentation, ces résultats ou évolutions ne peuvent en aucun cas être interprétés comme une indication fiable de résultats ou développements futurs du Groupe. Le Groupe ne prend aucun engagement quant à mettre à jour ou confirmer les prévisions ou estimations faites par les analystes, ou à rendre publique toute correction apportée à une information prospective afin de refléter un événement ou une circonstance pouvant survenir après la date de la Présentation.

Les Informations ne constituent pas une offre de vente ou de souscription ni une sollicitation d'achat ou de souscription de titres, et aucune vente de ces titres n'est prévue, aux États-Unis ou dans tout autre pays où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant l'enregistrement ou la qualification en vertu des lois sur les titres financiers de cet État ou de cette juridiction. Aucune offre publique de valeurs mobilières ne peut être effectuée dans un État membre de l'Espace économique européen (y compris la France) avant la publication dans l'État membre concerné d'un prospectus conforme aux dispositions du règlement 2017/119.

Toutes les personnes accédant aux Informations sont réputées accepter toutes les limitations et restrictions énoncées ci-dessus,



Faits marquants 2023 & perspectives 2024

Olivier Soula – Directeur Général



Une équipe de direction hautement expérimentée



Gérard Soula
PhD, MBA

Président
Co-fondateur



Olivier Soula
PhD, MBA

Directeur Général
Co-fondateur



**Valérie
Danaguezian**

Directeur Administratif et
Financier



**Mathieu-William
Gilbert**
BA

Directeur des Opérations



Nommé en mai 2024



Rosy Eloy
MD

Directrice Médicale

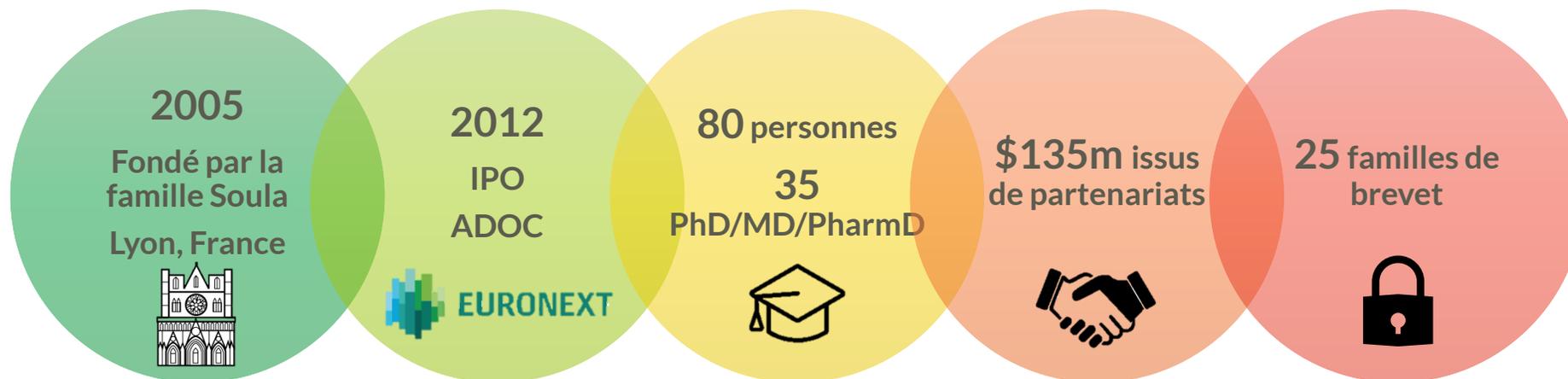


Jérémy Benattar
PharmD, Eng

Directeur Marketing et
Stratégie



Adocia, 20 ans de R&D pour des traitements innovants des maladies métaboliques



- **Focus:** Développer des traitements innovants pour le diabète et l'obésité
- **Business model:** Licencier nos produits et technologies après la preuve de concept préclinique/clinique
 - 2 produits sous licence à **Tonghua Dongbao**
 - 1 option de négociation exclusive accordée à **Sanofi**



Faits marquants 2023, situation financière et perspectives 2024

Faits marquants 2023

- Nomination Olivier Soula - Directeur Général
- Paiement 10m€ par Sanofi - accord d'exclusivité sur M1Pram
- Financement de 10m€ (5m€: placement privé et 5m€: émission d'OC)
 - Ensemble des OC émises converti à fin septembre 2023
 - Franchissement du seuil +10% du capital par Vester Finance
- Remboursement de la dette IPF Partners :10,2m€
- Encaissement de 2,5m€ suite à l'exercice de l'ensemble des BSA d'IPF
- **Post-période:**
 - Levée de fonds: 2m€ (Direction + Vester Finance)
 - Ligne de financement (PACEO) confiée à Vester Finance: max. 1,7 million d'actions

Position de trésorerie

- **10,2m€** au 31 mars 2024
- Horizon de trésorerie: **Q3 2025** – avec une utilisation complète du PACEO

Nos priorités

- **Conclusion du partenariat mondial sur M1Pram avec Sanofi**
- **Accélération du programme AdoShell® et signature d'un accord de licence**

Adocia dispose d'un pipeline robuste ouvrant voie à des licences à court terme

Des avancées sur nos produits phares



M1Pram: répondre au besoin médical non couvert de l'obésité chez les personnes insulino-dépendantes

sanofi

- ✓ **Juil. 2023 : droit exclusif** de négociation conféré à **Sanofi** pour €10m
 - **Les négociations** se poursuivent afin de structurer un partenariat mondial
- ✓ Préparation de la Phase 2b aux USA
 - **Démarrage Q3 2024**



AdoShell® Islets: vers une thérapie cellulaire du diabète, sans immunosuppresseurs

- ✓ Données précliniques présentées lors des **prestigieux congrès** de l'ADA, de l'EASD et de l'IPITA-IXA-CTRMS
- ✓ Préparation d'un **premier essai clinique** et des interactions réglementaires
 - En clinique dès **2025**
- ✓ Discussions en cours afin d'établir un partenariat sur la technologie



BioChaperone® Lispro: une insuline ultra-rapide pour un meilleur contrôle prandial


通化東宝
Tong Hua Dong Bao Group

- ✓ Déroulement de l'étude de Phase 3 menée en Chine par le partenaire Tonghua Dongbao
 - **LPLV** attendue **S2 2024** (paiement **10m\$**)



BioChaperone® Combo: solution 2 en 1 pour assurer le contrôle prandial et basal


通化東宝
Tong Hua Dong Bao Group

- ✓ Résultats positifs de trois études cliniques (CT046, 47 et 48)
- ✓ Tonghua Dongbao est en discussion avec les autorités réglementaires chinoises
 - **FPI Phase 3** attendu **S2 2024** (paiement **10m\$**)



Des plateformes technologiques pour améliorer la délivrance des GLP-1



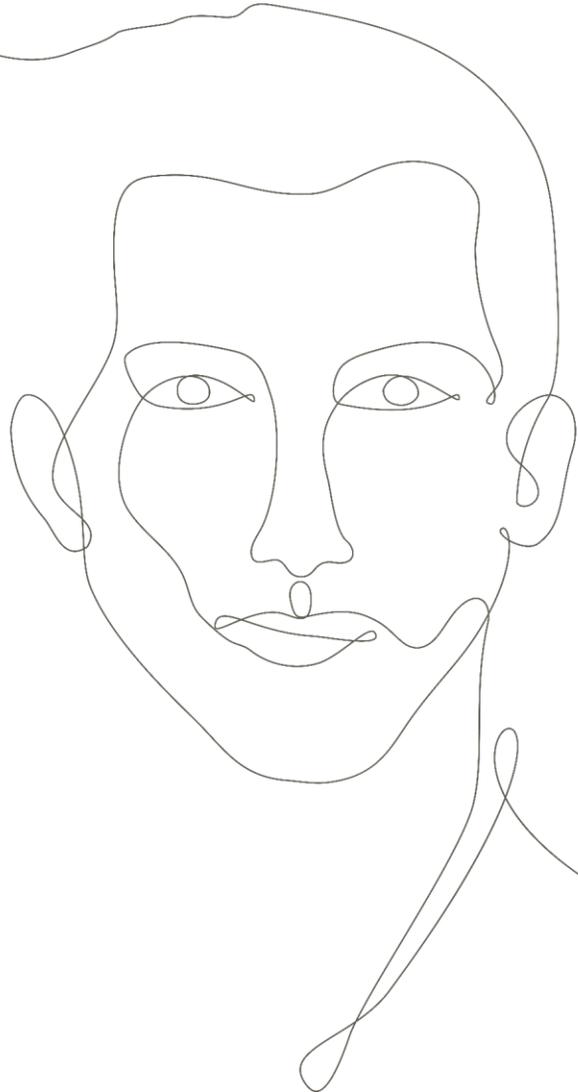
AdOral® : délivrer des peptides sous forme orale, pour remplacer les injections

- ✓ Preuve de concept préclinique sur le semaglutide
- ✓ Etudes de faisabilité sur les peptides de deux partenaires
 - Discussions en cours pour déterminer les prochaines étapes de ces collaborations



AdoGel® : délivrer des peptides de façon prolongée pour réduire le nombre d'injections

- ✓ Application au semaglutide développée pour un relargage mensuel, sans pic de concentration initiale et avec un profil pseudo-ordre zéro chez l'animal
 - Poursuite du développement afin de passer de 52 injections annuelles à 12
 - Dépôt de brevets début 2024



Des biothérapies innovantes, du diabète vers l'obésité

- M1Pram
- AdoShell®
- AdOral®
- AdoGel®

Olivier Soula



Centré sur l'innovation, tourné vers les partenariats

COURT TERME

		Preclinic	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Status / Upcoming milestones	Partner
M1Pram	Obésité Et Diabète					Droits exclusif de négociation (€10m) Discussions en cours Ph 2b: FPI Q3 2024	
AdoShell Islets	Thérapie Cellulaire du Diabète					Préparation First In Human	Discussions avec des partenaires potentiels

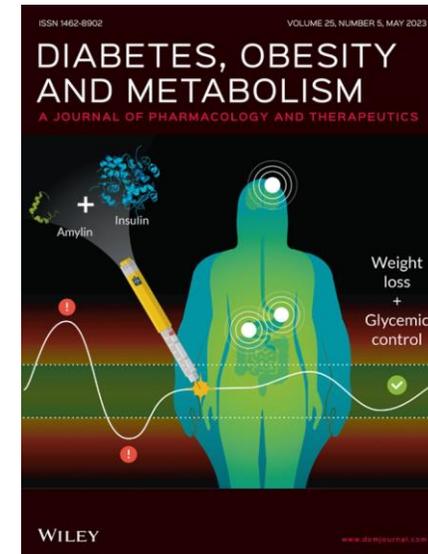
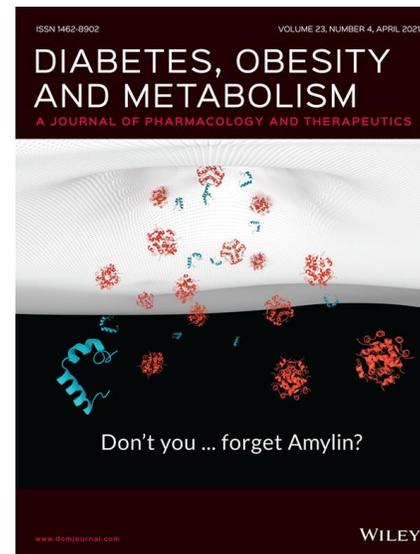
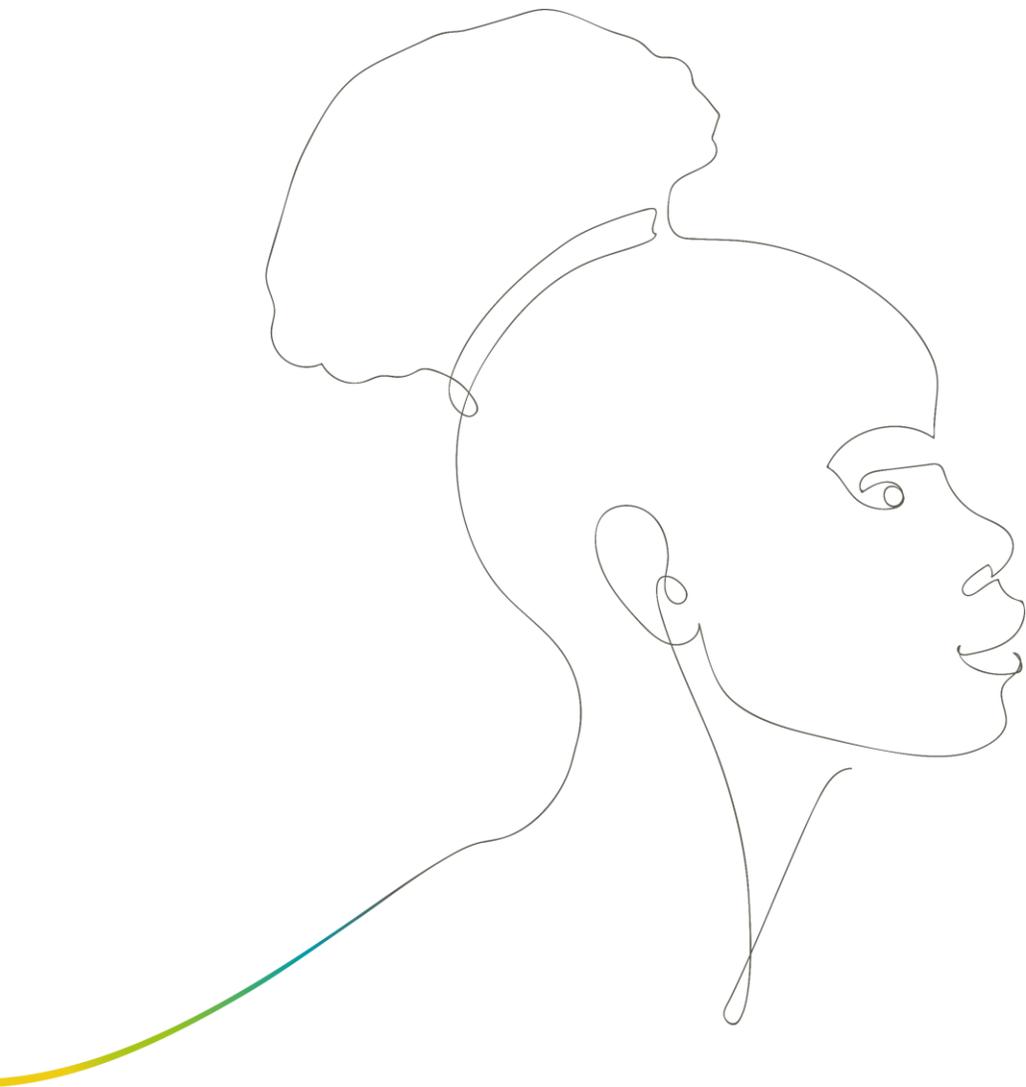
LICENCE

BC Lispro	Diabète					+\$10m Ph. 3 LPLV (H2 24) (total attendu: \$30m milestones + royalties)	
BC Combo	Diabète					+\$10M at start of phase 3 (H2 24) (total attendu: \$50m milestones + royalties)	Tonghua Dongbao

NOUVELLE VAGUE

AdOral GLP-1	Obésité / Diabète / MASH					POC préclinique établie Etudes de faisabilité en cours	
AdoGel GLP-1	Obésité / Diabète / MASH					POC préclinique en cours	

LPLV: Last Patient Last Visit, DD: Double digit; POC: Proof of Concept



M1Pram Combinaison d'insuline & d'amyline

Répondre au besoin médical non couvert
de l'obésité
chez les personnes insulinodépendantes



La révolution des hormones de la satiété : 2 classes complémentaires

GLP-1

➤ Traitements approuvés

✓ T2D

✓ Obésité

ONCE-WEEKLY
OZEMPIC[®]
semaglutide injection 0.5mg, 1mg, 2mg

once weekly
mounjaro[®]
(tirzepatide) injection 0.5 mL
2.5mg | 5mg | 7.5mg | 10mg | 12.5mg | 15mg

ONCE-WEEKLY
wegovy[®]
semaglutide injection 2.4 mg

zepbound[™]
(tirzepatide) injection

✗ Pas approuvé pour le DT1

✗ Pas de données d'efficacité pour les DT2 prenant de l'insuline prandiale

Raisons: Risque d'hypo, d'hyperglycémies, et de cétooses¹

L'amyline est l'hormone de choix pour traiter l'obésité chez les personnes prenant de l'insuline prandiale

AMYLINE

➤ Hormone manquante dans le DT1 en raison de l'absence de cellules β (sécrétant l'insuline et l'amyline)

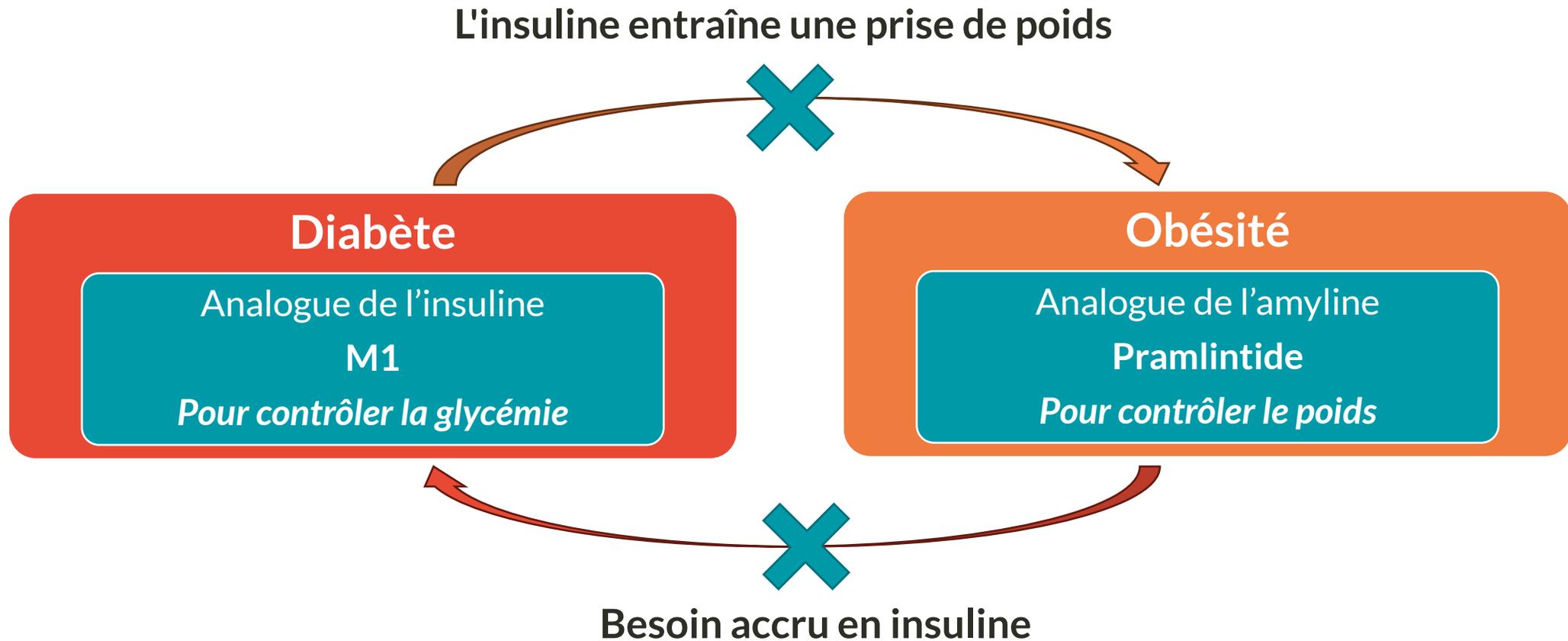
✓ Le pramlintide, analogue de l'amyline, a été approuvé en 2005 par la FDA pour le DT1 et le DT2, uniquement en association avec l'insuline au moment des repas.

➤ Défi technique : combiner l'insuline et le pramlintide dans un seul stylo pour éviter d'augmenter le nombre d'injections.

1. Victoza, Phase 3 program



Le cercle vicieux de l'obésité et du diabète insulinodépendant



M1Pram pourrait briser ce cercle vicieux qui affecte 40 millions de personnes insulino-dépendantes dans le monde



Pour répondre aux besoins non couverts de l'obésité chez les personnes insulino-dépendantes, Adocia a développé une combinaison unique d'insuline et d'amyline

Insuline prandiale de référence



M1Pram = Insuline + Amyline



- ✓ Même nombre et heure d'injection
- ✓ Même contrôle glycémique
- ✓ Même risque d'hypoglycémie
- ✓ Même tolérance locale

Prise de poids

Perte de poids

- ✓ Perte de poids équivalente à celle démontrée par les GLP-1
- ✓ Effet d'épargne sur la dose d'insuline prandiale
- ✓ Excellente satisfaction des patients

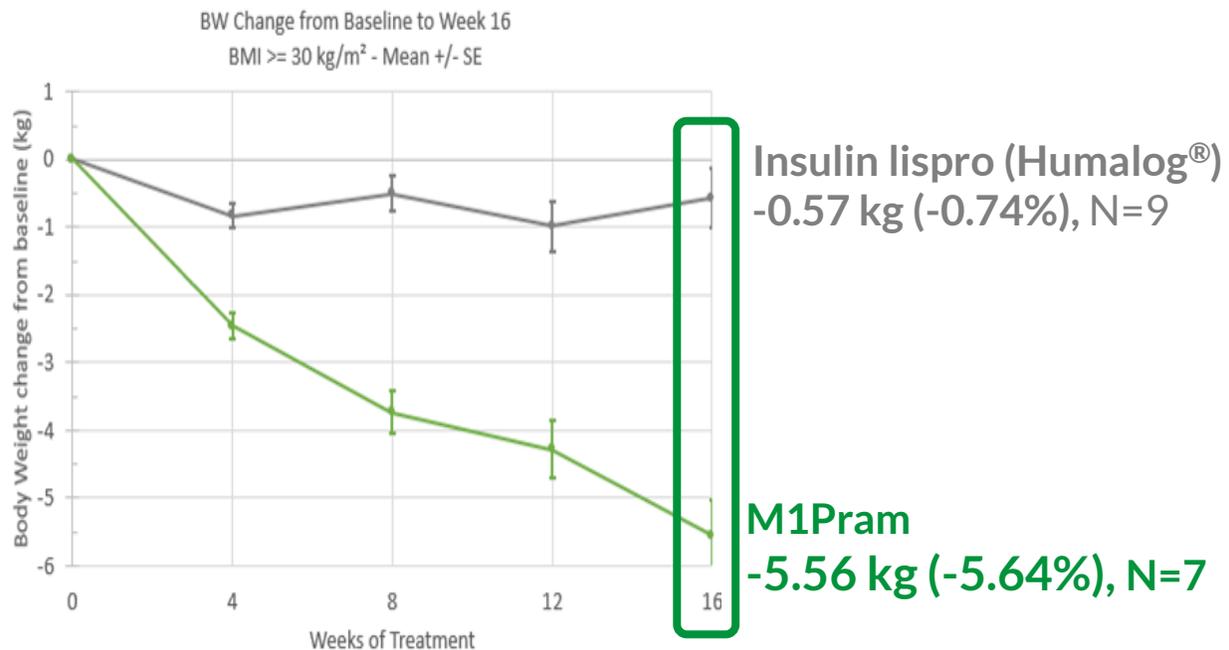
M1Pram traite l'obésité en remplaçant simplement l'insuline prandiale habituelle



M1Pram promet la même performance de perte de poids que les médicaments contre l'obésité, mais pour une population non couverte

M1Pram a démontré une perte de poids exceptionnelle chez des patients obèses atteints de DT1

CT041: Phase 2 – M1Pram vs. lispro (Humalog®) – DT1



1. Sustain 5 - Mean BMI 32 kg/m² [19-51], n=396

2. Surpass 5 - Mean BMI 33.4 kg/m², n=475

Performance vs. GLP-1s commercialisés

Les GLP-1s n'ont pas été testés chez les DT1

→ La population la plus proche pour comparaison : DT2 prenant de l'insuline basale

Changement du poids par rapport à la valeur de référence à la 16^{ème} semaine:

• **Semaglutide²**
- 4.55 kg vs. - 1.08 kg

ONCE-WEEKLY
OZEMPIC®
semaglutide injection 0.5mg, 1mg, 2mg

• **Tirzepatide³**
- 5.6 kg vs. + 0.4 kg

once weekly
mounjaro®
(tirzepatide) injection 0.5 mL
2.5 mg | 5 mg | 7.5 mg | 10 mg | 12.5 mg | 15 mg

once weekly
zepbound™
(tirzepatide) injection 0.5 mL
2.5 mg | 5 mg | 7.5 mg | 10 mg | 12.5 mg | 15 mg

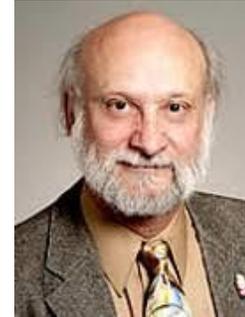


M1Pram génère de grandes attentes chez les leaders d'opinion



"En imitant la co-sécrétion normale d'amyline et d'insuline au moment des repas, cette combinaison 2-en-1 a le potentiel de répondre au besoin persistant d'améliorer le contrôle de la glycémie au moment des repas pour les personnes atteintes de diabète."

Dr. Matt Riddle, Professor of Medicine, Oregon Health & Science University



"Cette combinaison a le potentiel de tenir enfin la promesse du pramlintide pour un grand nombre de patients."

Prof. Robert Ratner,
Georgetown University
Washington DC



"Les résultats glycémiques obtenus avec M1Pram à ce jour sont assez prometteurs, tout comme la perte de poids observée, ce qui est important compte tenu des caractéristiques de la population prenant de l'insuline prandiale. J'attends avec impatience la prochaine série d'essais cliniques"

Jay S. Skyler, Professor of Medicine, University of Miami Leonard M. Miller School of Medicine

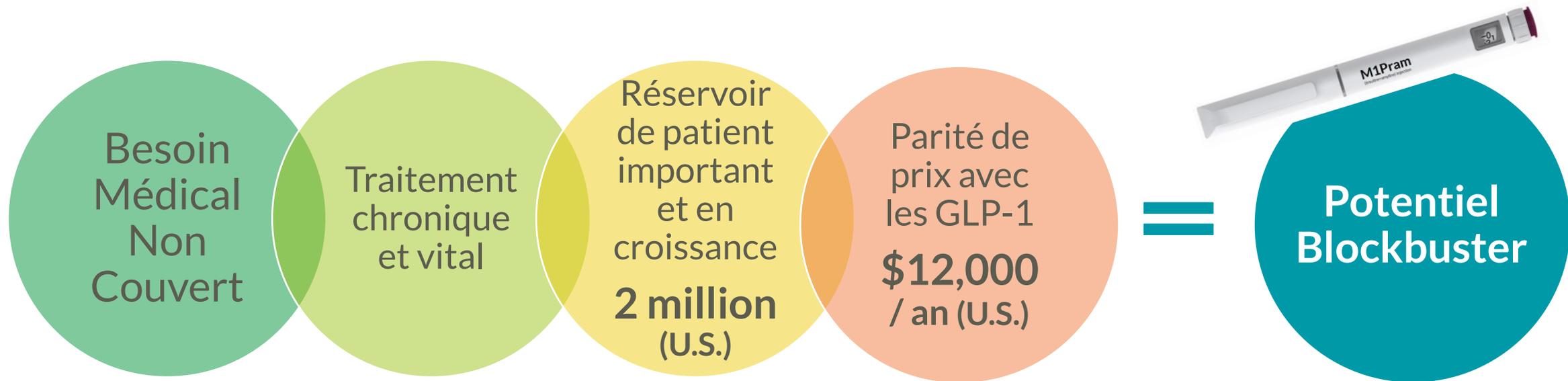


"Fait remarquable, après seulement 3 semaines de traitement par M1Pram, tous les effets pharmacologiques connus du pramlintide ont été observés."

Prof. Thomas Pieber,
Medical University of Graz,
Austria

Medical Advisory Board: Chantal Mathieu, Matt Riddle, Jay Skyler, Orville Koltermann

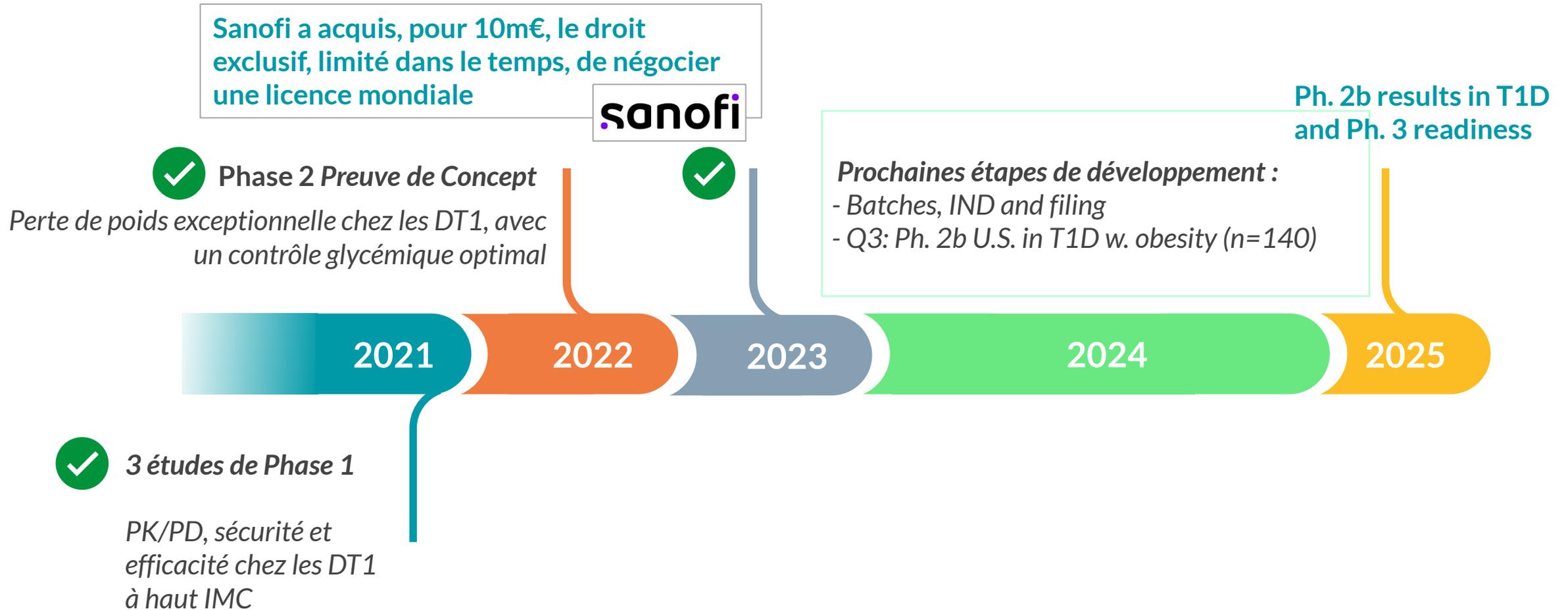
M1Pram : un potentiel traitement de première intention pour les personnes souffrant d'obésité et sous insulinothérapie intensive



Aucun produit concurrent n'a été identifié



M1Pram: plan de développement & points d'inflexion





AdoShell® Islets

Vers une guérison du diabète de type 1



84TH SCIENTIFIC SESSIONS

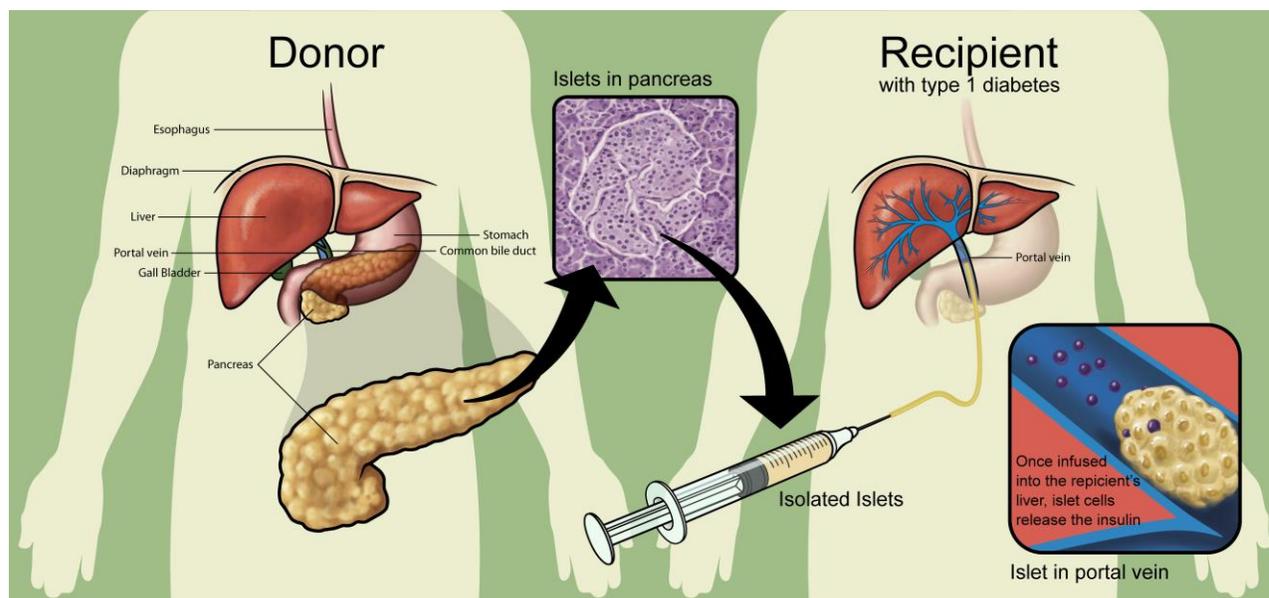
ORLANDO, FL / HYBRID | JUNE 21-24, 2024

AdoShell, un système d'encapsulation non fibrotique pour la transplantation d'îlots de Langerhans humains, montre des résultats prometteurs pour une application clinique en tant que traitement du diabète de type 1.



Aujourd'hui, la thérapie cellulaire du diabète fait face à plusieurs défis, limitant son utilisation à quelques cas dont le pronostic vital est engagé

Thérapie cellulaire actuelle du diabète



Limites de la transplantation d'îlots

1. Les immunosuppresseurs, destinés à éviter le rejet du greffon, représentent un risque important
2. Ressource limitée, car les cellules proviennent de donneurs décédés
3. iPSC : risque de développement incontrôlé

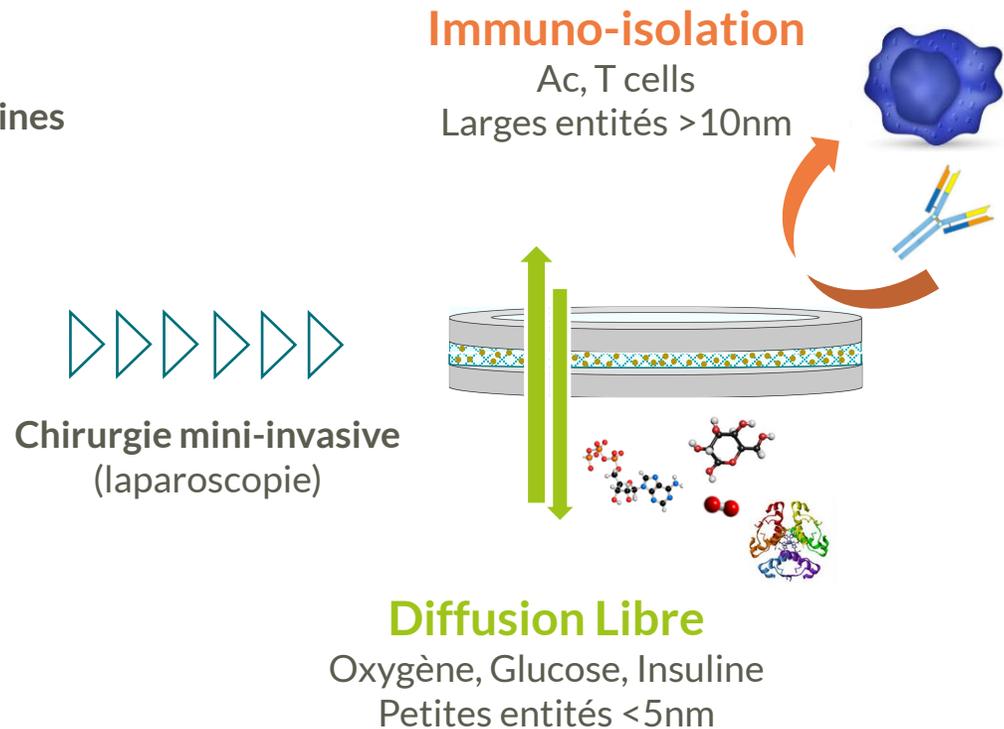
AdoShell® vise à libérer les personnes atteintes de diabète des injections d'insuline



AdoShell® protège les cellules encapsulées du système immunitaire de l'hôte, tout en maintenant leur rôle sécrétoire

AdoShell®

Biomatériau contenant des cellules endocrines
Ilots de Langerhans ou iPSCs



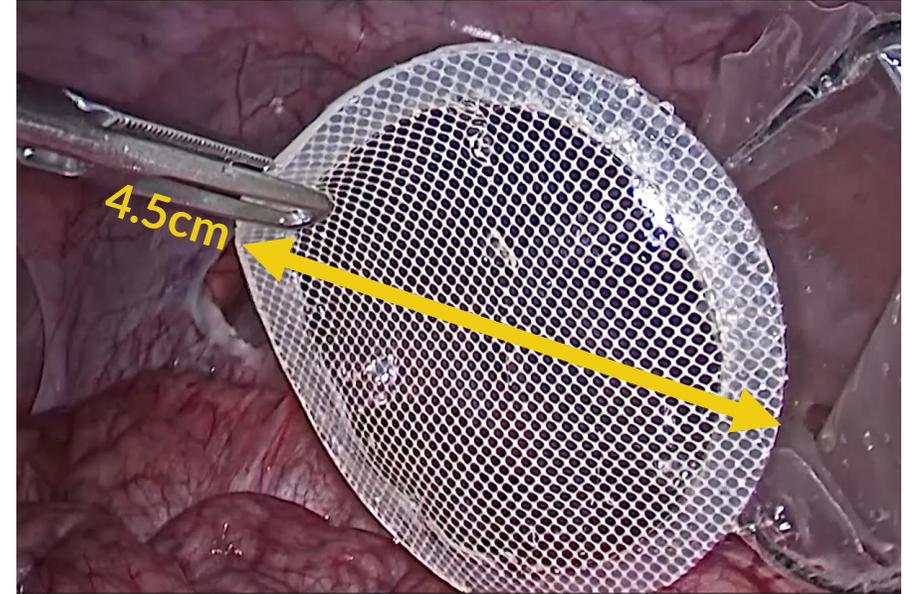
- ✓ Permet la **sécrétion** d'insuline en réponse aux variations glycémiques
- ✓ **Protège** les cellules du système immunitaire
- ✓ Assure le **confinement** et la **récupération** des cellules

⚠ La diapositive suivante contient un contenu sensible (procédure chirurgicale)



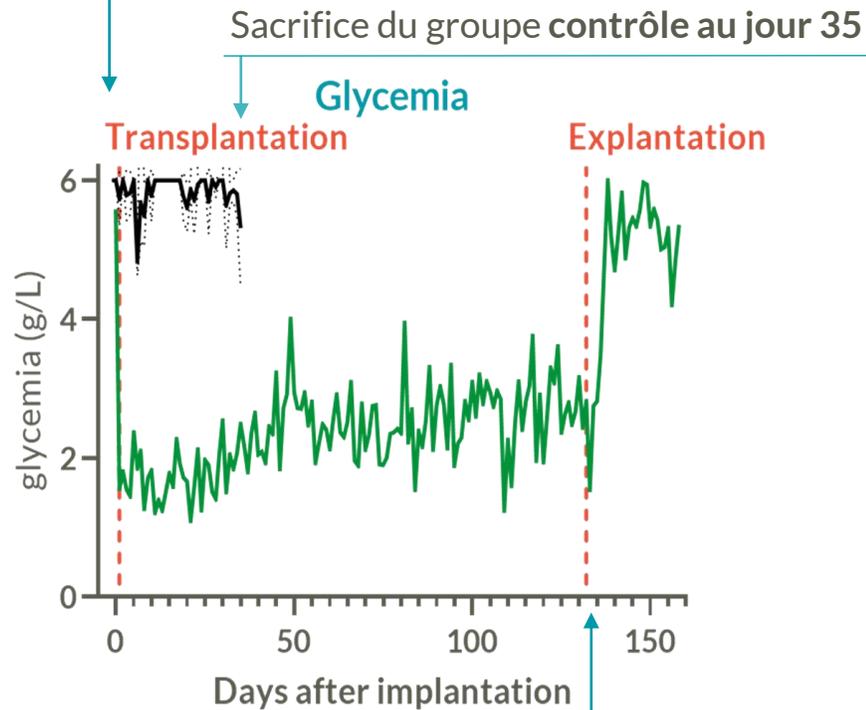
Implantation/explantation facile et rapide par laparoscopie

Porc domestique

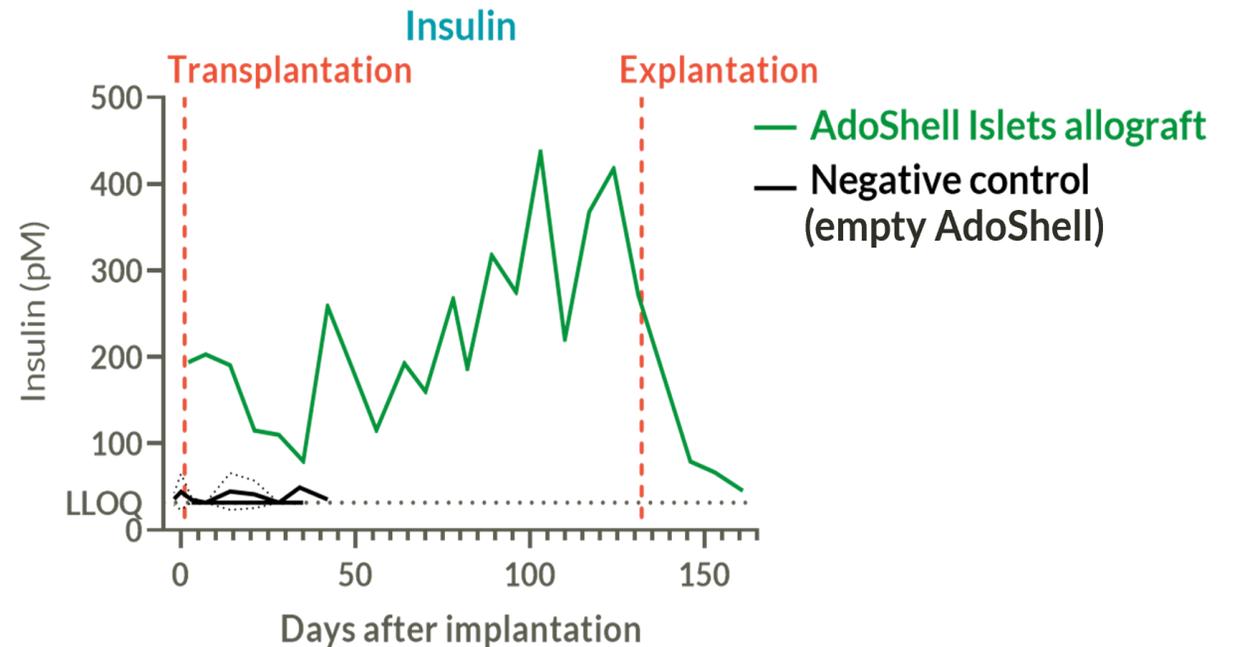


AdoShell® Islets a démontré une immunoprotection et fonctionnalité *in vivo*

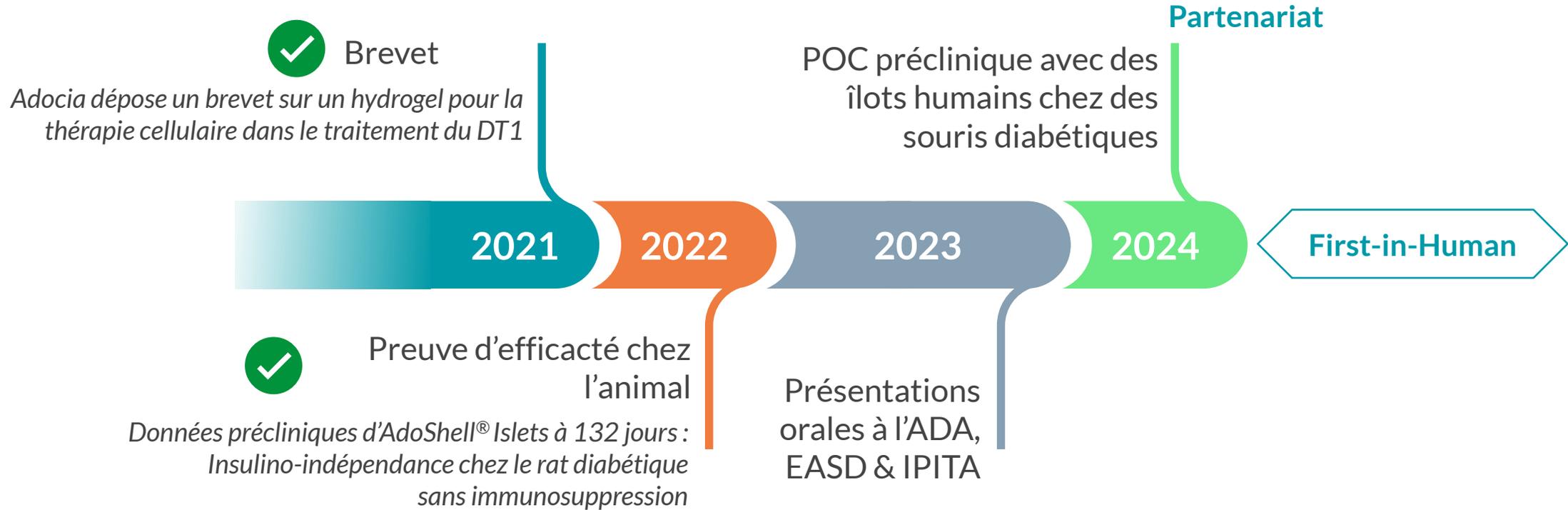
Transplantation d'AdoShell, contenant des îlots allogéniques, dans le péritoine d'un rat diabétique au jour 0



Explantation de l'implant au jour 132



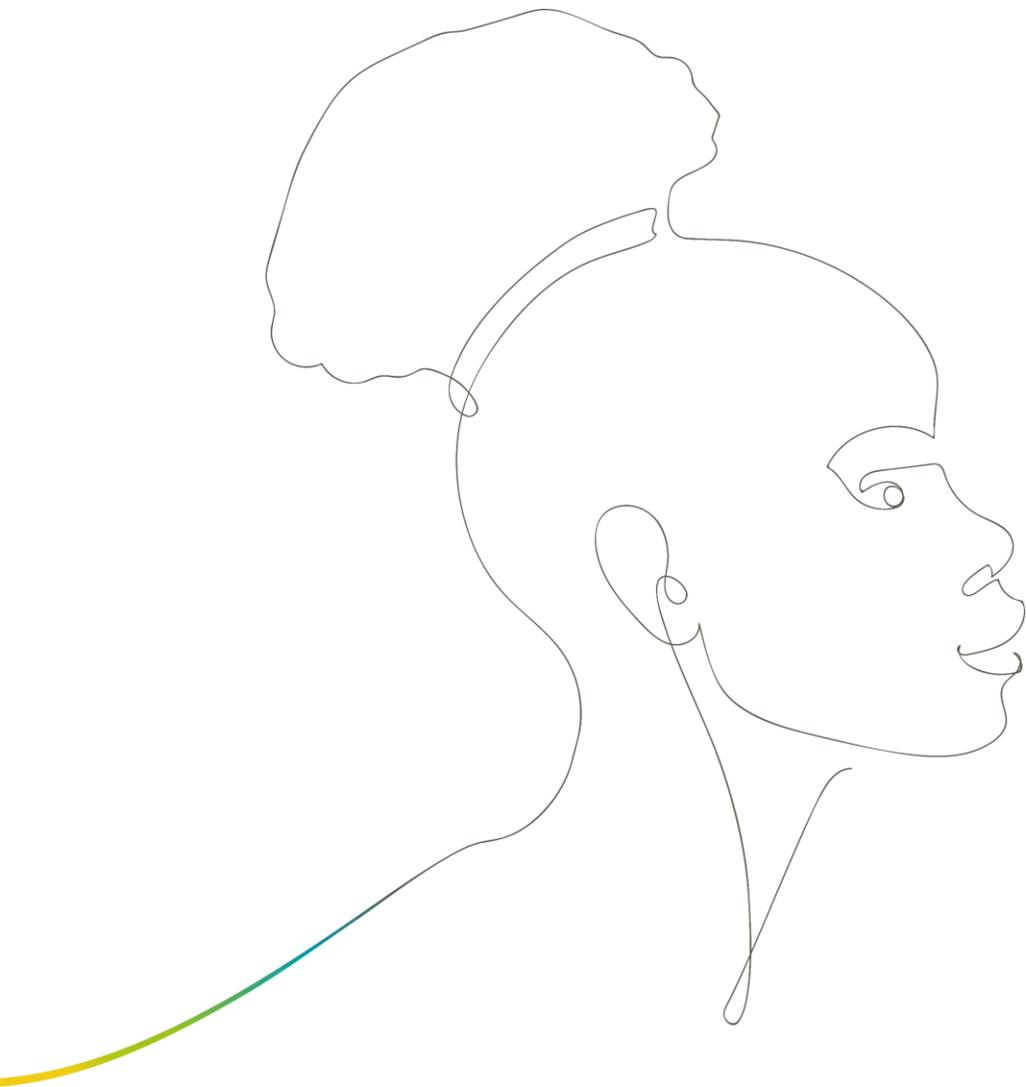
AdoShell® Islets: plan de développement & points d'inflexion



L'objectif d'Adocia est d'établir des partenariats sur AdoShell® sur la base des résultats précliniques, comme en témoignent les accords récents*.

*E.G. Vertex x Semma, Vertex x Viacyte, Eli Lilly x Sigilon, Novo Nordisk x Aspect





BC Lispro et BC Combo en partenariat avec le leader chinois Tonghua Dongbao (THDB)



78%
de
revenue
issue de
l'insuline¹

\$3bn
Market
Cap²

200
millions
de personnes
diabétiques³

1. Data THDB
2. June 2022
3. Asia and other territories



Les licences THDB en Asie permettent d'assurer des flux de revenus

BioChaperone Lispro Insuline Ultra-Rapide

- Un meilleur profil d'efficacité pour moins d'hyperglycémie et moins d'hypoglycémie ("Faster-in" / "Faster-out")
- Bonne tolérance pour un usage quotidien optimisé
- Adaptée aux pompes

- **Deal:**
 - ✓ **\$15m** (upfront + milestone reçus)
 - **\$30m milestones** à venir
 - **Royalties à deux chiffres**²
- **Status:**
 - Fin du programme de phase 3 prévue au S2 2024
 - Déclencheur d'un paiement d'étape de **10m\$**
- **Target:** marché de l'insuline rapide en Chine: 1md\$¹

Adocia recherche des partenaires aux U.S. & U.E.

Licensed for China & other Asian and Middle-East territories

1. Insulin and analogs in China's public medical institutions (2020)

2. Excluding notably but not limited to US, EU, Japan

Les licences THDB en Asie permettent d'assurer des flux de revenus

BioChaperone Combo

Produit 2-en-1 assurant un contrôle basal & prandial



Une à deux fois par jour

U200 ratio fixe

(150 U/mL glargine - 50 U/mL lispro)

- ✓ Simple
- ✓ Abordable
- ✓ Limitant le nombre d'injections
- ✓ Amélioration du contrôle de la glycémie

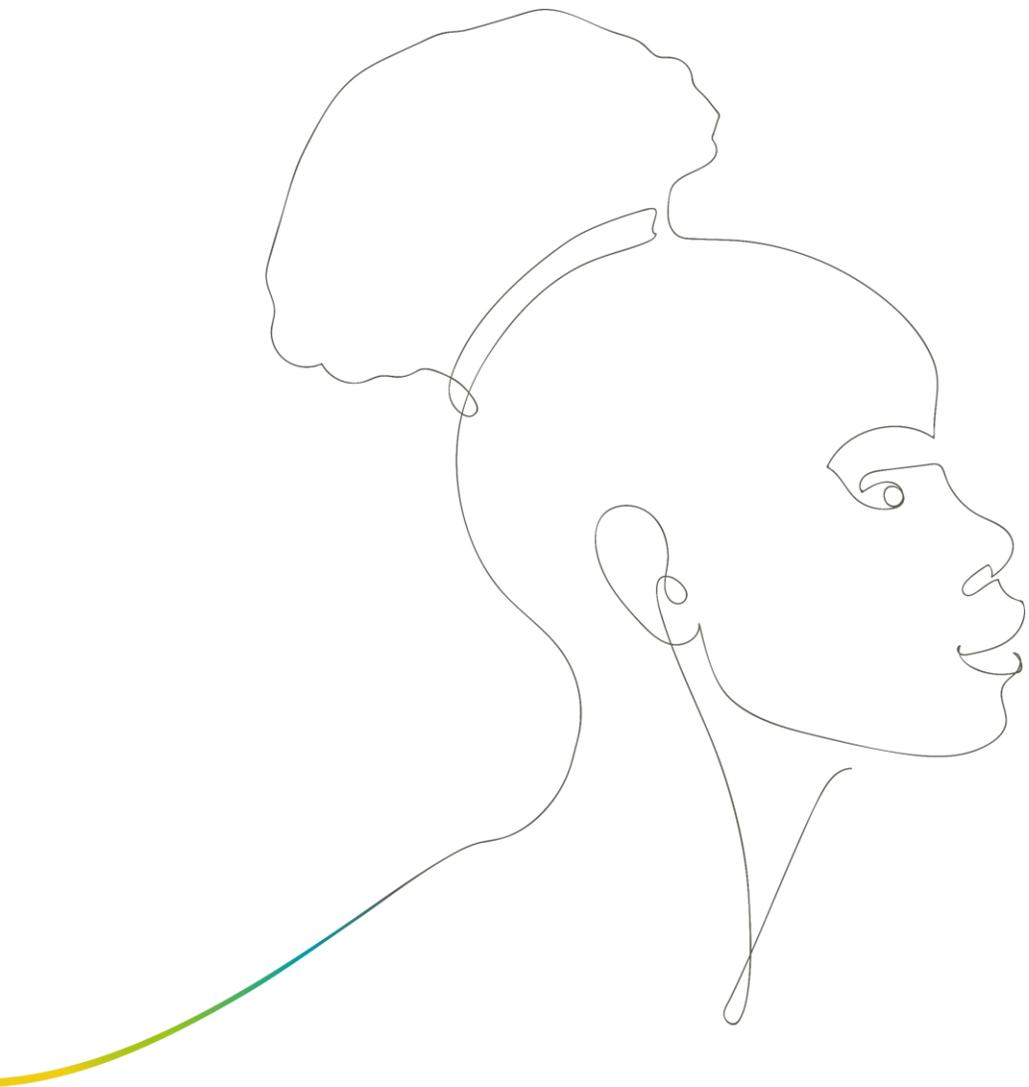
Licensed for China & other Asian and Middle-East territories

1. Insulin and analogs in China's public medical institutions (2020)

2. Excluding notably but not limited to US, EU, Japan

- **Deal**
 - ✓ **\$40m upfront**
 - **\$50m milestones** à venir
 - **Royalties à deux chiffres** sur les ventes THDB
- **Status**
 - ✓ Programmes de Phase 1 terminés avec succès
 - Discussions avec les autorités réglementaires chinoises pour la prochaine étape de développement clinique
 - 10 millions de dollars attendus au début de la phase 3 (2024)
- **Target:** remplacer les premix, un marché de \$2.3md¹





Calendrier



Calendrier

BC Lispro

- Chine (avec le partenaire THDB) :
Phase 3 en cours
 - Fin de Phase 3 attendue en S2 2024
 - 10m\$ de paiements d'étape
- USA/UE : **Phase 3 prête à être lancée** dès la signature d'un partenariat

BC Combo

- Résultats positifs obtenus sur les **études cliniques en Europe** pour la qualification des insulines de THDB
 - Prochaine étape : dépôt du dossier pour **l'autorisation de Phase 3** attendu en S2 2024
 - 10m\$ à recevoir au démarrage de la Phase 3

M1Pram et autres formulations insuline-amyline

- **Accord exclusif de négociation accordé à Sanofi** en vue d'établir un partenariat mondial
- Q3 2024 : Initiation de la Phase 2b, diabète de type 1 avec obésité (USA)

AdoShell® Islets

- Préparation de la 1^{ère} étude clinique en 2024

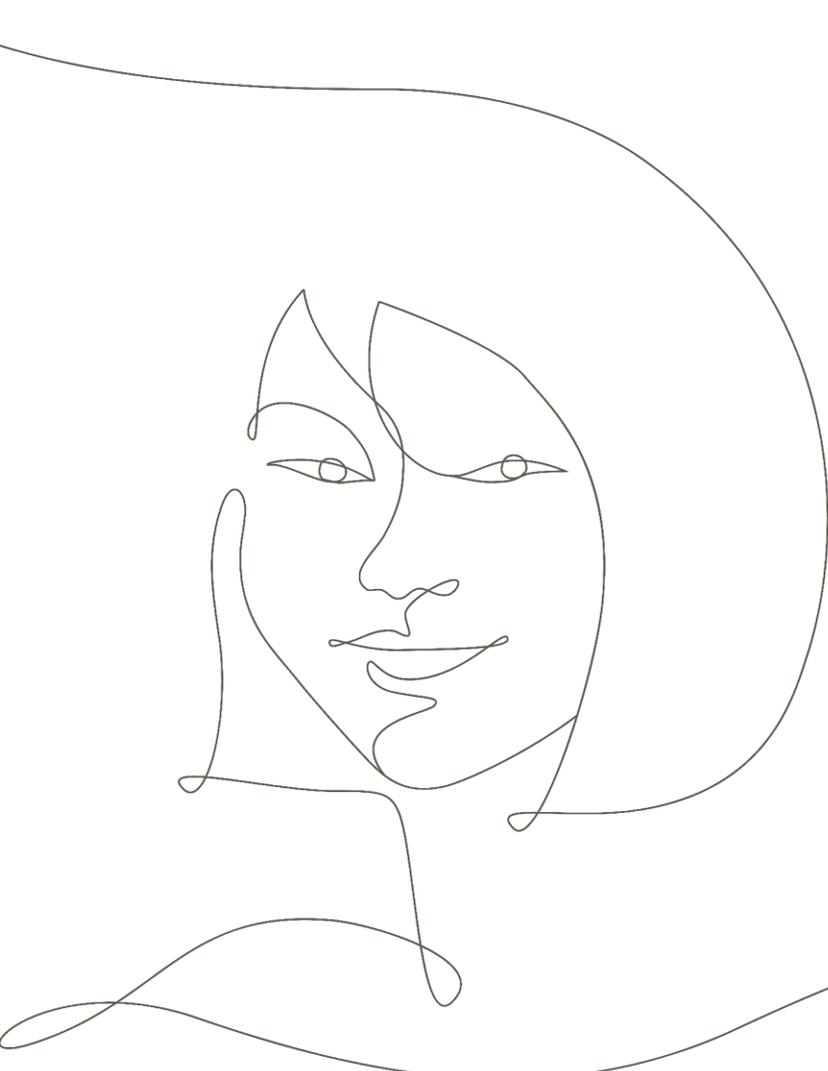
AdoGel®

- Preuve de concept préclinique en 2024

AdOral®

- Préparation de la 1^{ère} étude clinique, sous réserve de partenariat





Présentation des comptes 2023

- Normes IFRS
- Normes françaises

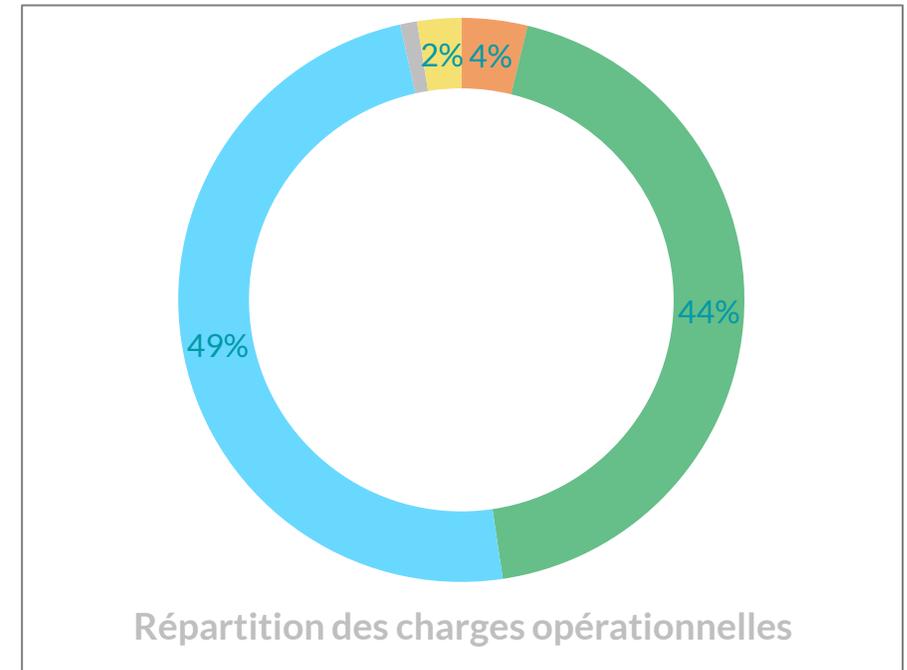
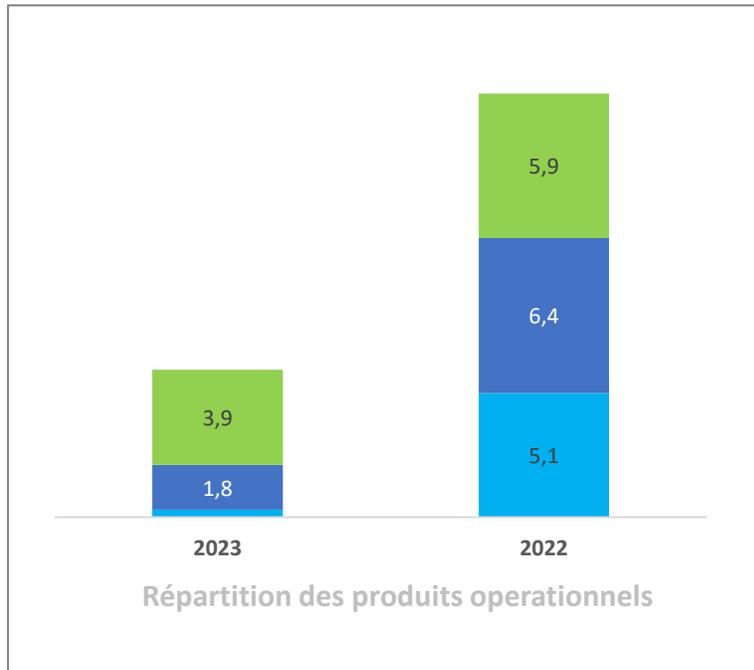


Compte de résultat 2023_ Normes IFRS

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice 2023 (12 mois)	Exercice 2022 (12 mois)
Produits opérationnels courants	6 048	17 361
Charges opérationnelles courantes	(20 293)	(30 257)
RESULTAT OPERATIONNEL (PERTE)	(14 244)	(12 896)
Autres produits et charges non courants	-	11 199
RESULTAT FINANCIER NET	(6 916)	(4 727)
RESULTAT AVANT IMPOTS	(21 160)	(6 425)
Produit (charge) d'impôt	(2)	(476)
RESULTAT NET (PERTE)	(21 162)	(6 901)

- Une perte opérationnelle de (14.2)m€ comparée à (12,9)m€ en 2022
- Un résultat financier fortement impacté des retraitements IFRS, sans impact sur la trésorerie et lié aux opérations de financement de l'année
- En 2022, les autres produits et charges non courants sont liés à la cession du bâtiment
- Un résultat net déficitaire de (21.2)m€ supérieur à celui de l'année 2022

Detail du résultat opérationnel_ Normes IFRS (en m€)



	2023	2022
Revenus de licences	0.3	5.1
Contrats de recherche	1.8	6.4
Subvention, crédit d'impôt recherche, et autres	3.9	5.9
Total des produits opérationnels (m€)	6.0	17.4

	2023	2022
Achats consommés	0.8	1.8
Charges de personnel	8.9	10.0
Charges externes	9.9	17.7
Impôts et taxes	0.2	0.2
Dotation aux amortissements et provisions	0.5	0.5
Total des charges opérationnelles (m€)	20.3	30.3

Bilan_IFRS

En milliers d'euros, comptes consolidés, normes IAS/IFRS

	Exercice 2023 (12 mois)	Exercice 2022 (12 mois)
Actif non courant	4 744	4 353
dont terrains, bâtiments et agencements	2 902	2 441
dont matériel de laboratoire	232	310
Actif courant	20 212	26 260
dont trésorerie et équivalents	12 961	17 422
TOTAL ACTIF	24 956	30 613
Capitaux propres	(6 914)	(12 970)
Passif non courant	12 061	18 506
dont dettes financières à long terme	11 271	17 539
Passif courant	19 808	25 077
TOTAL PASSIF	24 956	30 613

- Un montant de trésorerie de 13,0m€
- Des dettes financières non courantes, comprenant la dette de PGE (4,5m€) ainsi que la dette de location IFRS 16 (6,7m€) sont en baisse de 36% suite au remboursement de la dette IPF



Bridge de trésorerie



- Burn-rate de 14,4m€, comparé à 18,8m€ en 2022
- Conversion de l'ensemble des OC
- Vester Finance actionnaire avec >10% du capital
- Exercice de l'ensemble des BSA
- Endettement limité à 5,6m€ de PGE

OC : obligation convertible
BSA : bons de souscriptions d'actions
PGE : Prêt garanti par l'Etat

Tableau de flux de trésorerie_IFRS

En milliers d'euros, comptes consolidés, normes IAS/IFRS

	Exercice 2023 (12 mois)	Exercice 2022 (12 mois)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	(4 950)	(14 995)
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(138)	21864
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	629	(4 611)
Variation de la trésorerie nette	(4 460)	2 259
Trésorerie et équivalents à l'ouverture	17 422	15 163
Trésorerie et équivalents à la clôture	12 961	17 422

Pour mémoire, en 2022, vente du bâtiment pour 23,3m€ (soit 18,9m€ après remboursement des emprunts associés)

Compte de résultat _ Normes françaises

En milliers d'euros normes françaises

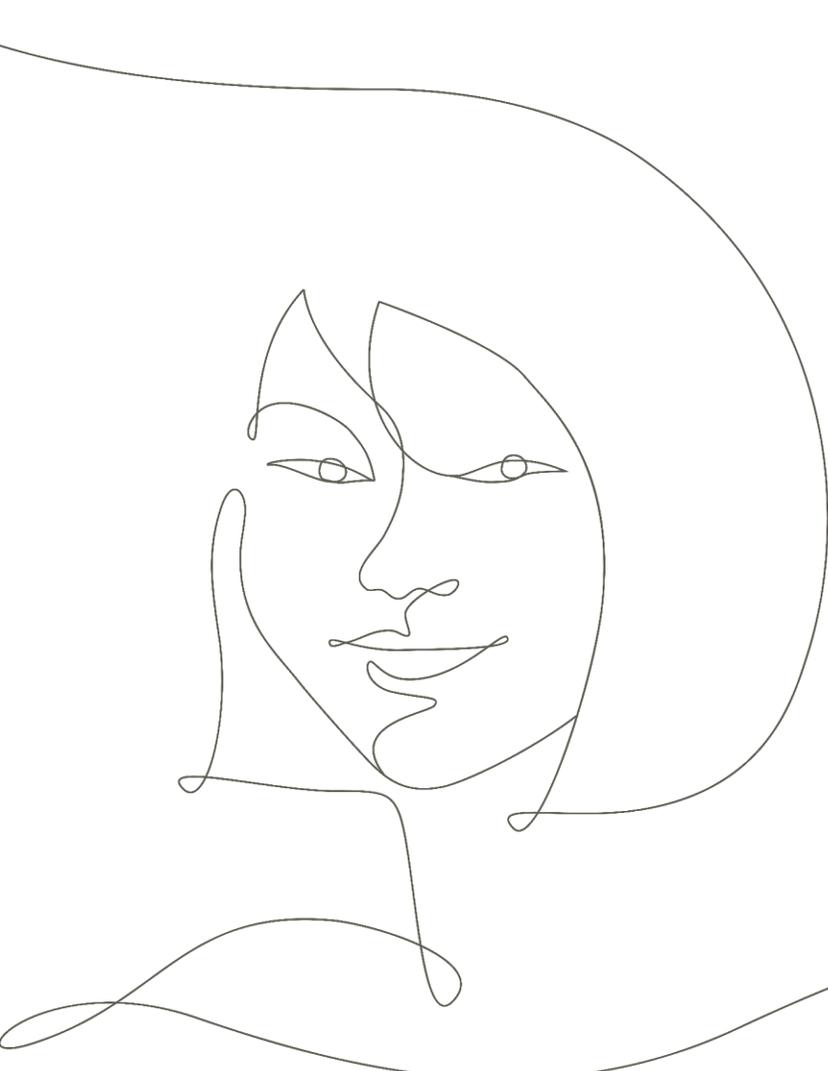
	Exercice 2023 (12 mois)	Exercice 2022 (12 mois)
Chiffres d'affaires	2 150	11 448
Subventions d'exploitation	520	0
Reprises sur amort. et prov., transferts de charges	57	241
Autres produits	13	61
Total des produits d'exploitation	2 740	11 750
Achats de mat. prem. et autres approvisionnements (dont var. stocks)	(765)	(1 839)
Autres achats et charges externes	(10 918)	(18 695)
Impôts, taxes et versements assimilés	(196)	(240)
Salaires et traitements	(6 301)	(6 786)
Charges sociales	(2 614)	(2 878)
Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation	(351)	(492)
Autres charges d'exploitation	(241)	(214)
Total des charges d'exploitation	(21 385)	(31 144)
Résultat d'exploitation	(18 646)	(19 394)
Produits (ou charges) financiers	(727)	(1 779)
Résultat courant avant impôt	(19 373)	(21 173)
Produits (ou charges) exceptionnels	46	16 330
Impôts sur les bénéfices	3 379	5 439
BENEFICE OU PERTE	(15 948)	595

Bilan_Normes françaises

En milliers d'euros normes françaises	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations incorporelles - brutes	203	190
(amortissements et provisions cumulés)	(194)	(169)
Immobilisations incorporelles - nettes	9	22
Immobilisations corporelles		
Terrains	0	0
Constructions	0	0
Installations techniques, matériel et out. Industriel	2 522	2 587
Autres immobilisations corporelles	2 344	2 218
Immobilisations en cours	3	10
Total des immobilisations corporelles brutes	4 869	4 815
(amortissements et provisions cumulés)	(4 160)	(4 002)
Total immobilisations corporelles - nettes	708	813
Immobilisations financières - nettes	1 592	1 560
Actif immobilisé	2 310	2 394
Stocks et encours	132	137
Créances		
Avances, acomptes versés sur commandes	56	57
Créances clients et comptes rattachés	111	467
Autres créances	6 177	6 983
Total Créances	6 344	7 508
Disponibilités et Divers		
Valeurs mobilières de placement	0	4 077
Disponibilités	12 958	13 249
Charges constatées d'avance	764	1 192
Total Disponibilités et Divers	13 722	18 519
Actif circulant	20 198	26 163
Prime de remboursement des obligations	0	295
Ecarts de conversion actif	34	51
TOTAL ACTIF	22 542	28 903

En milliers d'euros normes françaises	31/12/2023	31/12/2022
Capital social ou individuel	1 409	873
Primes d'émission, de fusion, d'apport	18 982	86 891
Report à nouveau	(6 134)	(93 458)
Résultat de l'exercice	(15 948)	595
Capitaux propres	(1 691)	(5 100)
Avances conditionnées	0	520
Provisions pour risques et charges	34	51
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 740	23 590
Total Dettes financières	5 740	23 590
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 441	6 860
Dettes fiscales et sociales	1 923	2 065
Dettes sur immo et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	12 093	89
Total Dettes d'exploitation	18 457	9 014
Produits constatés d'avance	0	823
Ecarts de conversion passif	2	4
TOTAL PASSIF	22 542	28 903





Intervention des commissaires aux comptes

Odicéo : Xavier Graz

Ernst & Young : Sylvain Lauria



Commissaires aux Comptes



Ernst & Young : Sylvain Lauria



Odicéo : Xavier Graz



Adocia

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapports des Commissaires aux comptes

Assemblée Générale du 13 juin 2024

ADOCIA

innovative medicine
for everyone, everywhere





ADOCIA



*Résolutions de la compétence de
l'assemblée générale ordinaire*

Notre rapport – Comptes consolidés

1 Opinion sur les comptes IFRS

- ▶ Nous émettons une opinion sans réserve
- ▶ Observation vers le paragraphe de l'annexe qui décrit les conditions d'application du principe de continuité d'exploitation

2 Autres éléments spécifiques du rapport

Points clés de l'audit

- ▶ Traitement comptable et évaluation à la juste valeur des Obligations Convertibles en Actions (OCA)

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux ou réglementaires

- ▶ Absence d'observation sur les informations données dans le rapport de gestion
- ▶ Absence d'observation sur le respect de la présentation des comptes consolidés au format d'information électronique unique européen

Notre rapport – Comptes Annuels

1 Opinion sur les comptes FR GAAP

- ▶ Nous émettons une opinion sans réserve
- ▶ Observation vers le paragraphe de l'annexe qui décrit les conditions d'application du principe de continuité d'exploitation

2 Autres éléments spécifiques du rapport

Points clés de l'audit

- ▶ Aucun

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux ou réglementaires

- ▶ Absence d'observation sur les informations données dans le rapport de gestion, le rapport sur le gouvernement d'entreprise et les autres documents adressés aux actionnaires
- ▶ Absence d'observation sur le respect de la présentation des comptes consolidés au format d'information électronique unique européen

Notre rapport spécial sur les conventions réglementées

1

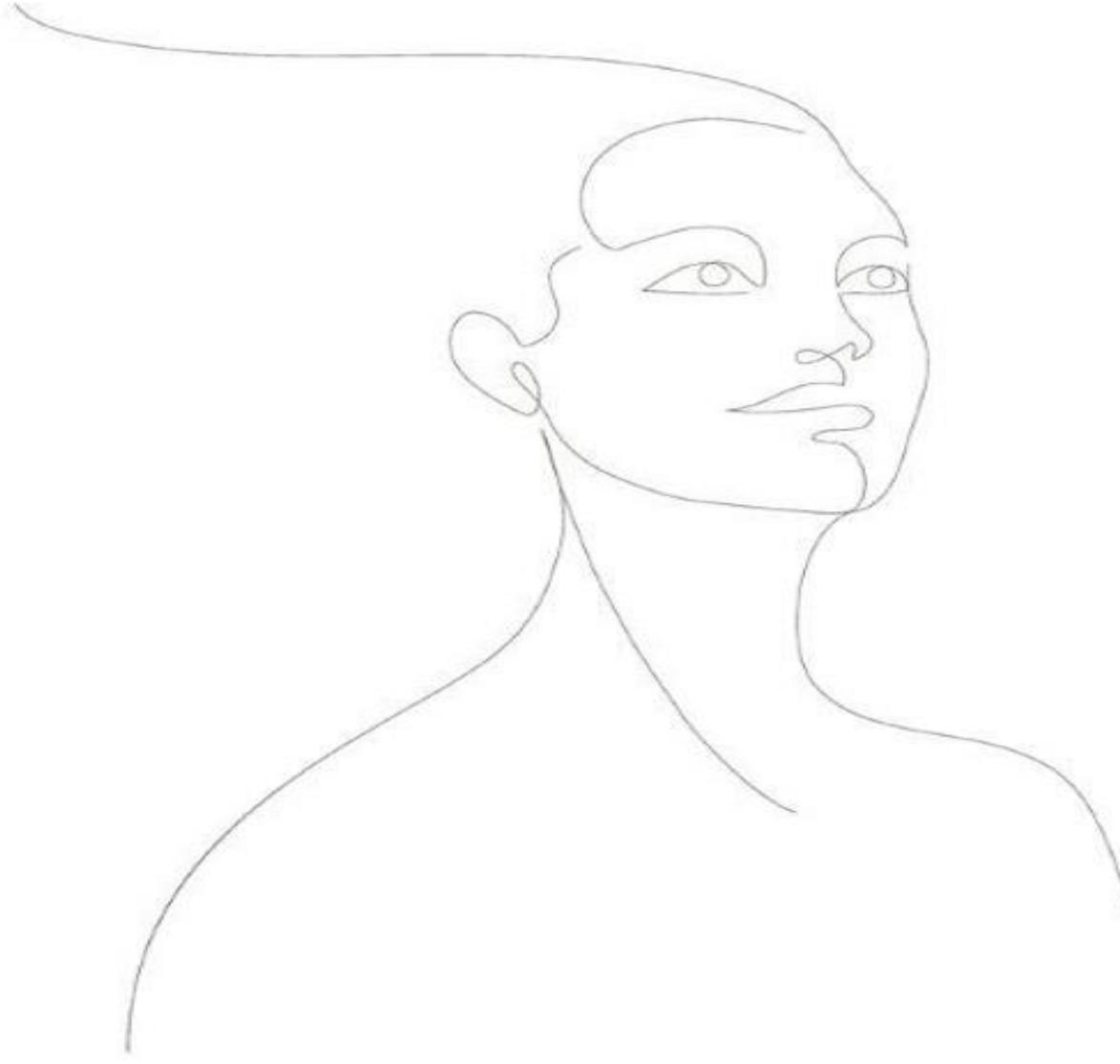
Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

▶ Néant

2

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

▶ Néant



ADOCIA



*Résolutions de la compétence de
l'assemblée générale extraordinaire*

Autres rapports

17^{ème} 18^{ème} 19^{ème} 20^{ème} 23^{ème} , 24^{ème} , 25^{ème} , 26^{ème} résolutions

- ▶ Rapport de **délégation globale** – plusieurs propositions de délégation au CA d’augmenter le capital

- ▶ **Diligences du commissaire aux comptes**
 - ▶ Vérification que les modalités proposées et précisées dans le rapport du conseil d’administration s’inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi
 - ▶ Pas d’observation

- ▶ **Conclusion**
 - ▶ Pas d’observation sur les modalités proposées dans le rapport du Conseil d’administration

Autres rapports

21^{ème} et 22^{ème} résolutions

▶ 2 propositions de délégation:

- ▶ Avec suppression du DPS des actionnaires au profit:
 - ▶ d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées (investisseurs actifs dans le secteur de la santé ou des biotechnologies)
 - ▶ au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées (partenaires stratégiques ou financiers)
- ▶ Le montant global des augmentations de capital ne pourra excéder 425 000€
- ▶ Le montant global des créances à émettre ne pourra excéder 50 000 000€.

▶ Diligences du commissaire aux comptes

- ▶ Vérification que les modalités proposées et précisées dans le rapport du conseil d'administration s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi
- ▶ Pas d'observation

▶ Conclusion

- ▶ 2 rapports émis (1 pour chacune des résolutions)
- ▶ Pas d'observation sur les modalités proposées dans le rapport du Conseil d'administration

Autres rapports

27^{ième} résolution

▶ Proposition de délégation au conseil d'administration:

- ▶ Avec suppression du DPS des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées dans le cadre d'une ligne de financement en fonds propres ou obligataire
- ▶ Caractéristiques : tout établissement de crédit, de prestation de service d'investissement, ... tout fond d'investissement qui s'engagerait à réaliser une augmentation de capital (equity line, PACEO, ...)
- ▶ Le montant global des augmentations de capital ne pourra excéder 280 000€ (cf. détails dans le rapport)
- ▶ Le montant global des créances à émettre ne pourra excéder 50 000 000€.

▶ Diligences du commissaire aux comptes

- ▶ Vérification que les modalités proposées et précisées dans le rapport du conseil d'administration s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi
- ▶ Pas d'observation

▶ Conclusion

- ▶ Pas d'observation sur les modalités proposées dans le rapport du Conseil d'administration

Autres rapports

28^{ième} résolution

- ▶ **Proposition de délégation au conseil d'administration d'émission d'actions ou valeurs mobilières**
 - ▶ Avec suppression du DPS des actionnaires au profit de Vester Finance dans le cadre du contrat de financement PACEO conclu avec ce dernier le 21 mars 2024
 - ▶ Caractéristiques : tout établissement de crédit, de prestation de service d'investissement, ... tout fond d'investissement qui s'engagerait à réaliser une augmentation de capital (equity line, PACEO, ...)
 - ▶ Le montant global des augmentations de capital ne pourra excéder 115 226€

- ▶ **Diligences du commissaire aux comptes**
 - ▶ Vérification que les modalités proposées et précisées dans le rapport du conseil d'administration s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi
 - ▶ Pas d'observation

- ▶ **Conclusion**
 - ▶ Pas d'observation sur les modalités proposées dans le rapport du Conseil d'administration

Autres rapports

30^{ème} résolution

- ▶ **Proposition de délégation au conseil d'administration d'émission de BSA**
 - ▶ Personnes concernées :
 - ▶ Membres du conseil d'administration
 - ▶ Personnes liées par un contrat de service
 - ▶ Membre de tout comité mis en place par le conseil d'administration
 - ▶ Emission de 250 000 BSA
 - ▶ Délégation pour 18 mois

- ▶ **Diligences du commissaire aux comptes**
 - ▶ Vérification que les modalités proposées et précisées dans le rapport du conseil d'administration s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi
 - ▶ Pas d'observation

- ▶ **Conclusion**
 - ▶ Pas d'observation sur les modalités proposées dans le rapport du Conseil d'administration

Autres rapports

31^{ème} résolution

- ▶ **Proposition de délégation au conseil d'administration d'attribution d'actions gratuites**
 - ▶ Au profit des personnes concernées :
 - ▶ Membres du personnel salarié, ou de certaines catégories d'entre eux, et/ou mandataires sociaux de la société
 - ▶ Membre du personnel salarié de sociétés liées (lien de 10% du capital)
 - ▶ Nombre d'actions qui serait susceptible d'être émis: 500 000 actions

- ▶ **Diligences du commissaire aux comptes**
 - ▶ Vérification que les modalités proposées et précisées dans le rapport du conseil d'administration s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi
 - ▶ Pas d'observation

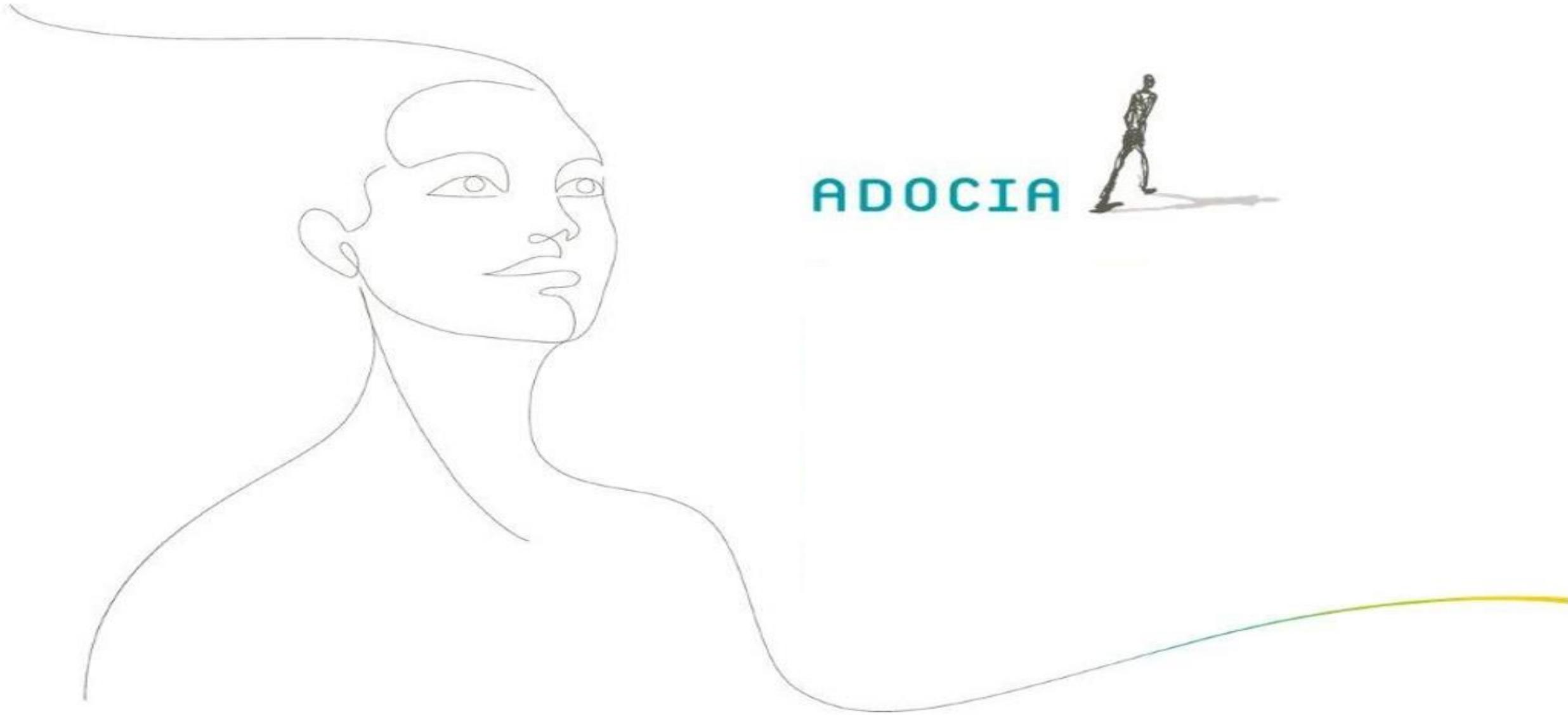
- ▶ **Conclusion**
 - ▶ Pas d'observation sur les modalités proposées dans le rapport du Conseil d'administration

Autres rapports

16^{ème} et 33^{ème} résolutions

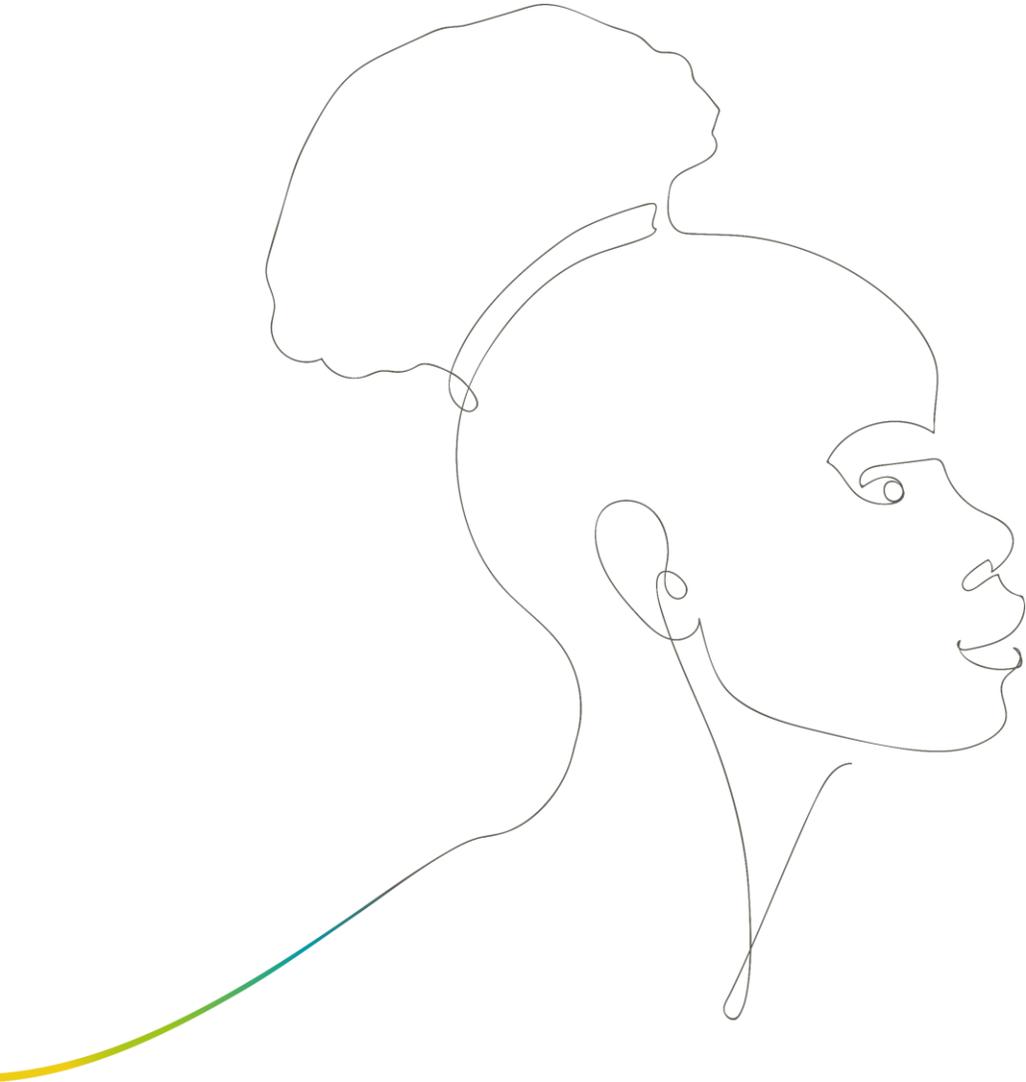
- ▶ **16^{ème} résolution – Réduction du capital par voie d’annulation d’actions achetées**
 - ▶ Délégation au conseil dans la limite de 10% du capital social pour une durée de 24 mois
 - ▶ Notre mission: vérification que les modalités proposées et précisées dans le rapport du conseil d’administration s’inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi
 - ▶ Pas d’observation

- ▶ **33^{ème} résolution - Proposition d’augmentation de capital réservée aux adhérents d’un plan épargne entreprise**
 - ▶ Délégation au conseil pour un montant maximum de €20 000 pour une durée de 28 mois
 - ▶ Notre mission: vérification que les modalités proposées et précisées dans le rapport du conseil d’administration s’inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi
 - ▶ Pas d’observation



ADOCIA

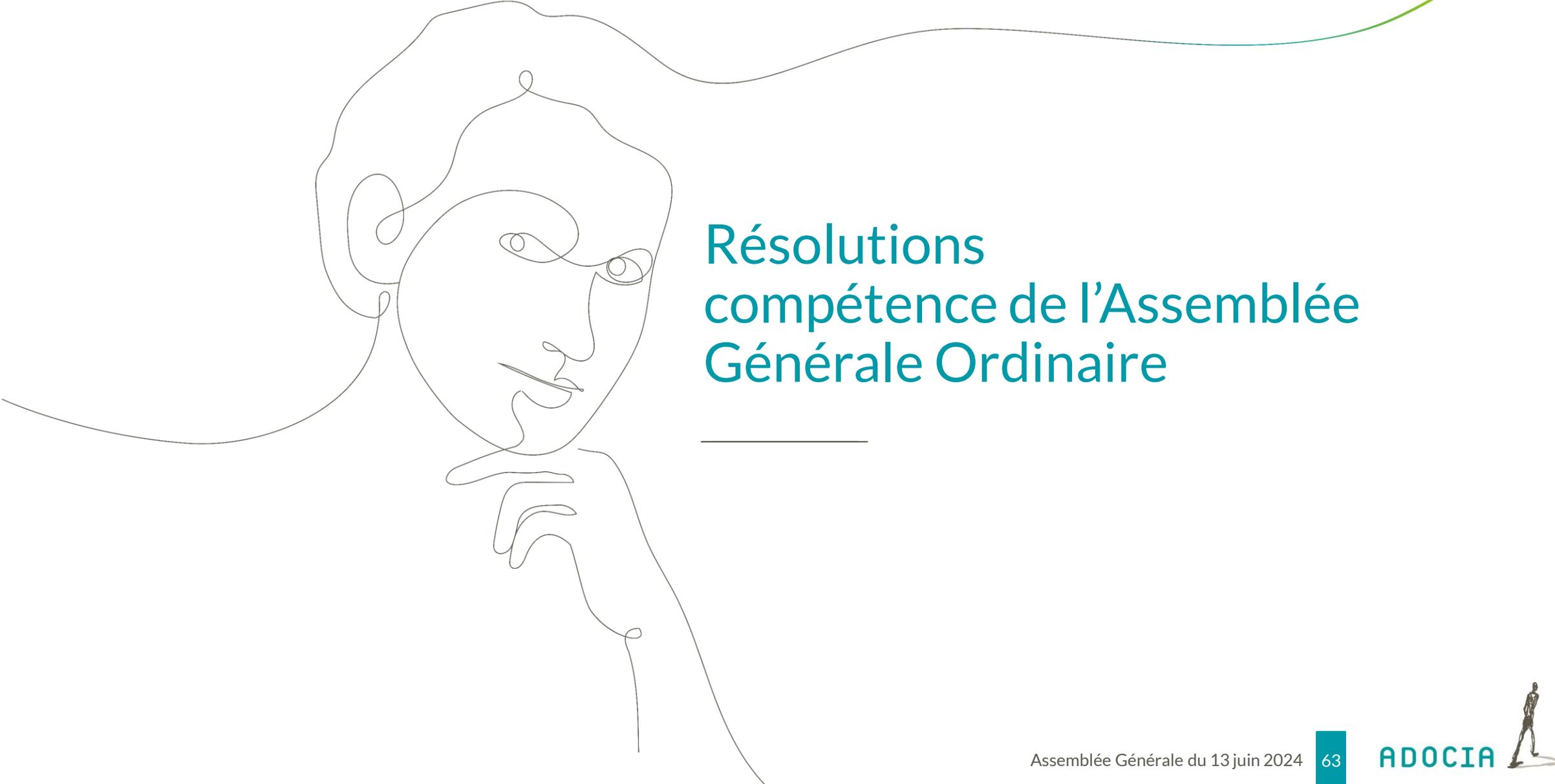




Résolutions soumises au vote des actionnaires

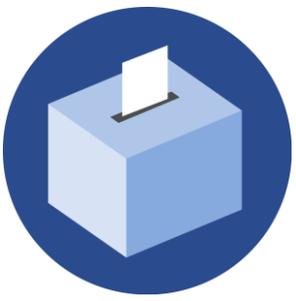
- 15 résolutions
au titre de l'Assemblée Générale Ordinaire
- 19 résolutions
au titre de l'Assemblée Générale Extraordinaire





Résolutions compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

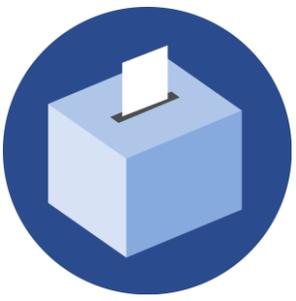




PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes annuels
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

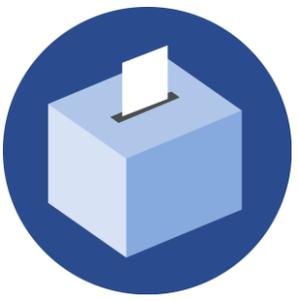
Cette résolution est adoptée avec 99,99 % des votes exprimés



DEUXIEME RESOLUTION

Approbation des comptes consolidés
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Cette résolution est adoptée avec 99,99 % des votes exprimés

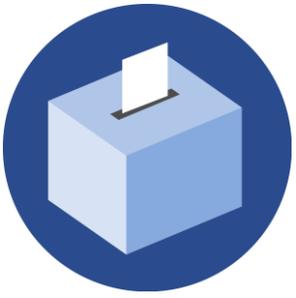


TROISIEME RESOLUTION

Affectation des résultats
de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Cette résolution est adoptée avec 99,99 % des votes exprimés



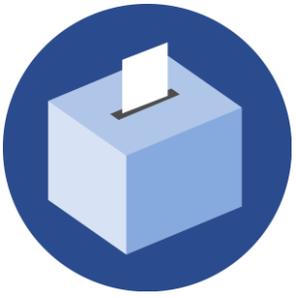


QUATRIEME RESOLUTION

Examen des conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du code de commerce

Cette résolution est adoptée avec 99,99 % des votes exprimés



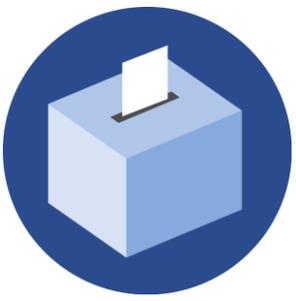


CINQUIEME RESOLUTION

Vote sur les informations relatives à la rémunération 2023 des mandataires sociaux (hors dirigeants mandataires sociaux) mentionnées à l'article L. 22-10-9 du code de commerce

Cette résolution est adoptée avec 99,96 % des votes exprimés



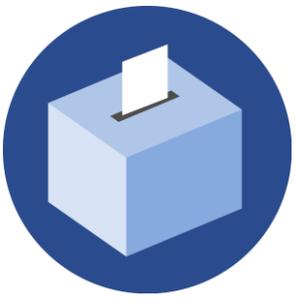


SIXIEME RESOLUTION

Approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2023 à Monsieur Gérard Soula au titre de Président Directeur Général puis de Président du Conseil d'Administration

Cette résolution est adoptée avec 99,80 % des votes exprimés



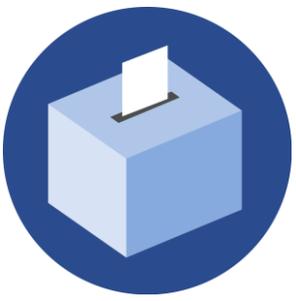


SEPTIEME RESOLUTION

Approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2023 à Monsieur Olivier Soula au titre de Directeur Général Délégué puis de Directeur Général

Cette résolution est adoptée avec 99,67 % des votes exprimés



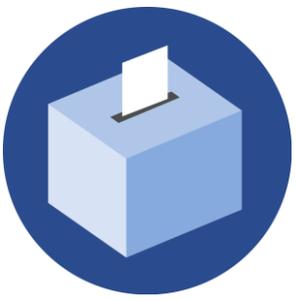


HUITIEME RESOLUTION

Approbation de la politique de rémunération des mandataires sociaux
(hors dirigeants mandataires sociaux) au titre de l'exercice 2024

Cette résolution est adoptée avec 99,94 % des votes exprimés



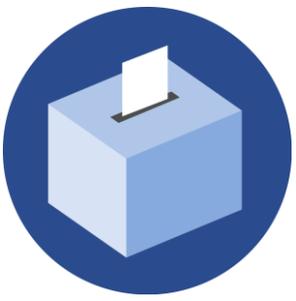


NEUVIEME RESOLUTION

Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil
d'administration au titre de l'exercice 2024

Cette résolution est adoptée avec 99,67 % des votes exprimés



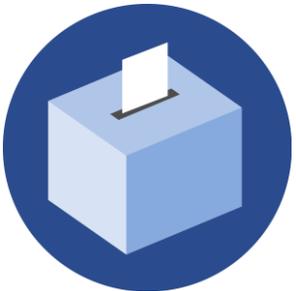


DIXIEME RESOLUTION

Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général au titre de l'exercice 2024

Cette résolution est adoptée avec 99,67 % des votes exprimés



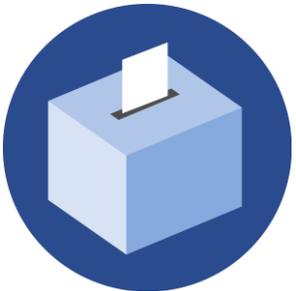


ONZIEME RESOLUTION

Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Stéphane
Boissel

Cette résolution est adoptée avec 99,85 % des votes exprimés



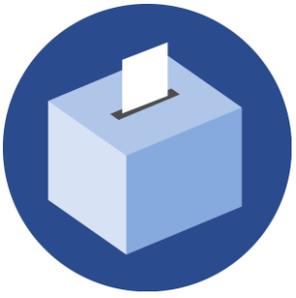


DOUZIEME RESOLUTION

Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Katherine
Bowdish

Cette résolution est adoptée avec 99,35 % des votes exprimés



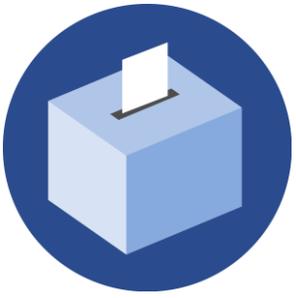


TREIZIEME RESOLUTION

Fixation du montant de la rémunération globale allouée aux membres du
Conseil d'administration

Cette résolution est adoptée avec 99,80 % des votes exprimés



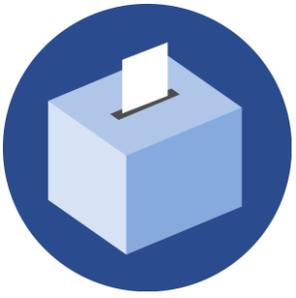


QUATORZIEME RESOLUTION

Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes

Cette résolution est adoptée avec 99,99 % des votes exprimés



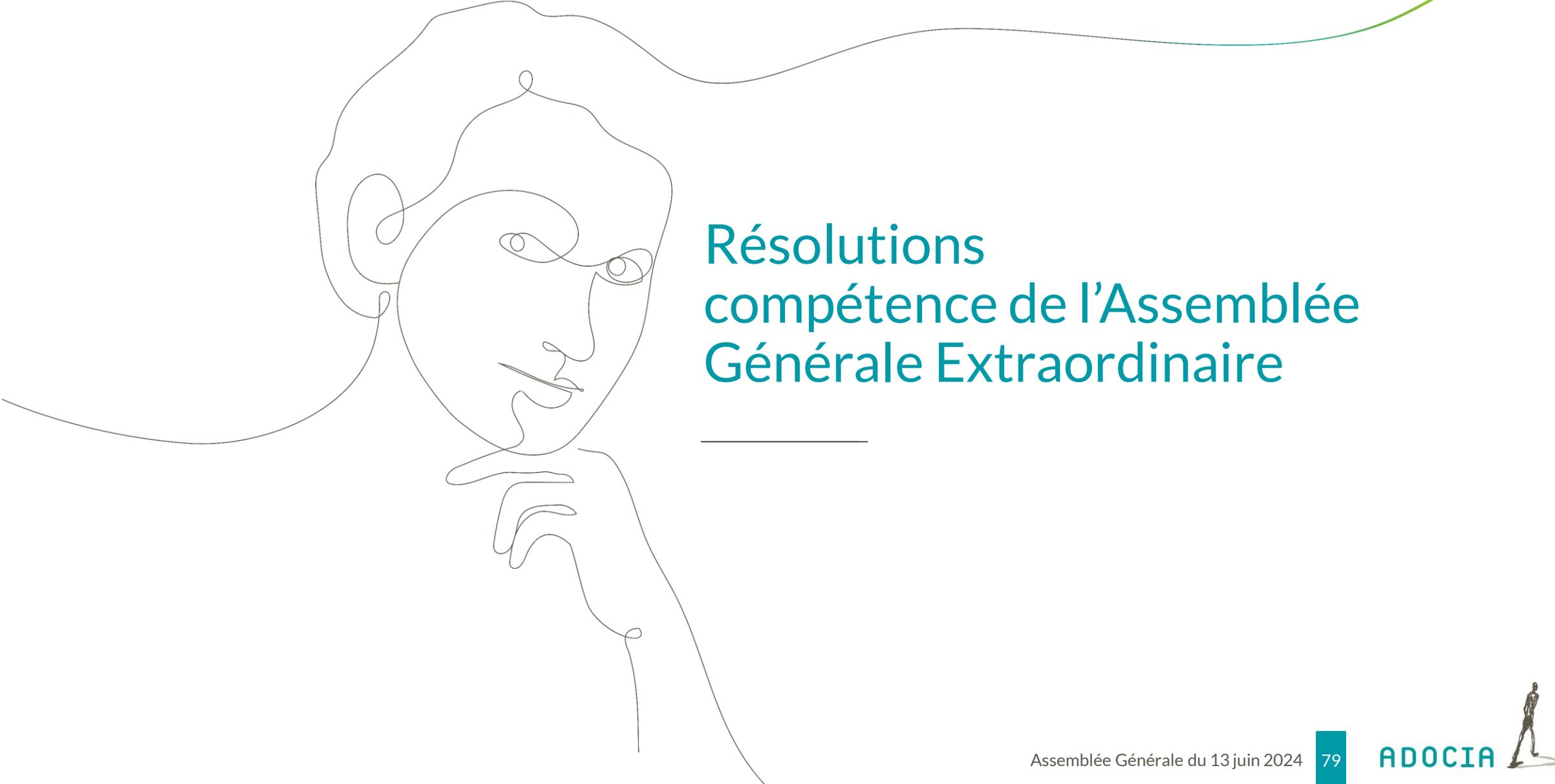


QUINZIEME RESOLUTION

Autorisation à donner au conseil d'administration en vue de l'achat par la
Société de ses propres actions

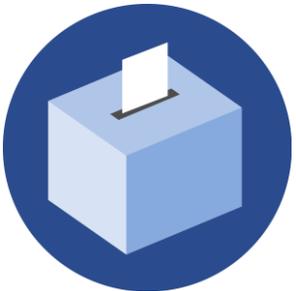
Cette résolution est adoptée avec 99,99 % des votes exprimés





Résolutions compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire



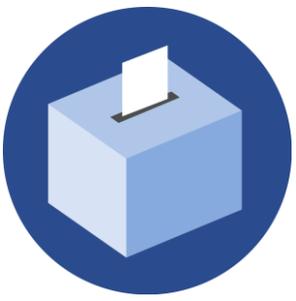


SEIZIEME RESOLUTION

Autorisation à donner au conseil d'administration en vue de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions dans le cadre de l'autorisation de rachat par la Société de ses propres actions

Cette résolution est adoptée avec 99,97 % des votes exprimés



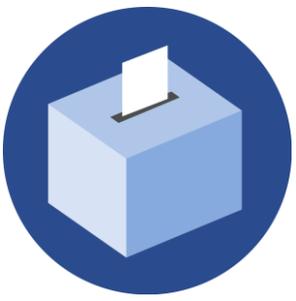


DIX-SEPTIEME RESOLUTION

Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires

Cette résolution est adoptée avec 99,83 % des votes exprimés



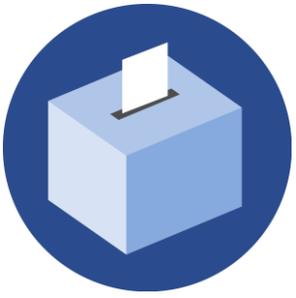


DIX-HUITIEME RESOLUTION

Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et offre au public (en dehors des offres visées au paragraphe 1° de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier)

Cette résolution est adoptée avec 99,48 % des votes exprimés



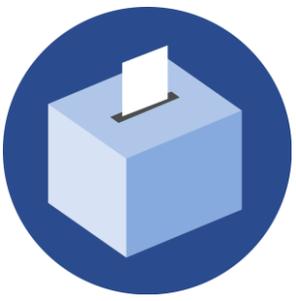


DIX-NEUVIEME RESOLUTION

Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires dans le cadre d'une offre visée au paragraphe 1° de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier et offre au public

Cette résolution est adoptée avec 99,75 % des votes exprimés



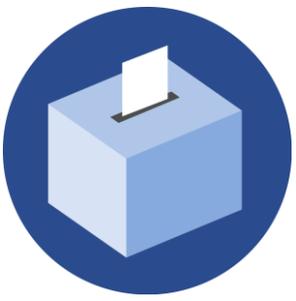


VINGTIEME RESOLUTION

Autorisation à consentir au conseil d'administration, en cas d'émission d'actions ou de toute valeur mobilière avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires décidée aux termes des dix-huitième et dix-neuvième résolutions, de fixer le prix d'émission dans la limite de 10 % du capital social

Cette résolution est adoptée avec 99,76 % des votes exprimés



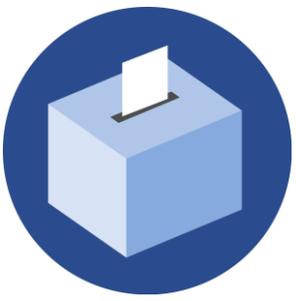


VINGT-ET-UNIEME RESOLUTION

Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées (investisseurs actifs dans le secteur de la santé ou des biotechnologies)

Cette résolution est adoptée avec 99,75 % des votes exprimés



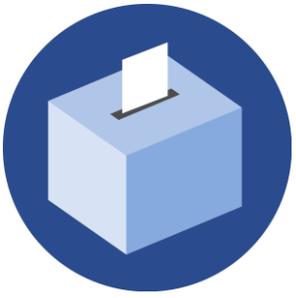


VINGT-DEUXIEME RESOLUTION

Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées (partenaires stratégiques ou financiers)

Cette résolution est adoptée avec 99,80 % des votes exprimés

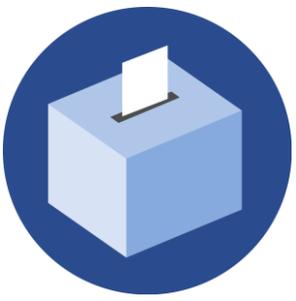




VINGT-TROISIEME RESOLUTION

Délégation au conseil à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription décidée aux termes des délégations susvisées

Cette résolution est adoptée avec 99,82 % des votes exprimés

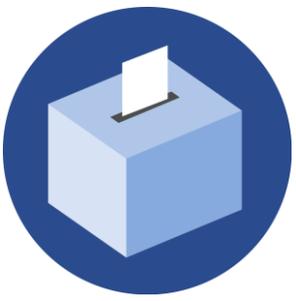


VINGT-QUATRIEME RESOLUTION

Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières, en cas d'offre publique comportant une composante d'échange initiée par la Société

Cette résolution est adoptée avec 99,83 % des votes exprimés



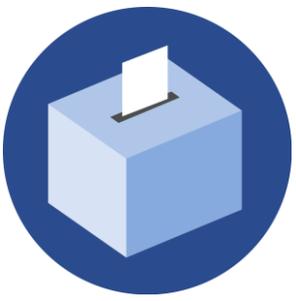


VINGT-CINQUIEME RESOLUTION

Délégation de pouvoir à consentir au conseil d'administration à l'effet de décider l'émission d'actions ordinaires de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant accès par tous moyens, immédiatement et/ou à terme, à des actions ordinaires de la Société, dans la limite de 10% du capital, pour rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de sociétés tierces en dehors d'une offre publique d'échange

Cette résolution est adoptée avec 99,80 % des votes exprimés



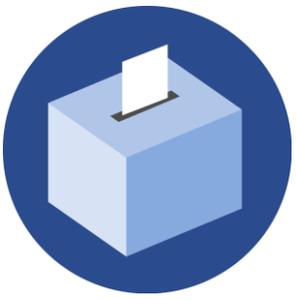


VINGT-SIXIEME RESOLUTION

Limitations globales du montant des émissions effectuées en vertu des délégations susvisées

Cette résolution est adoptée avec 99,99 % des votes exprimés



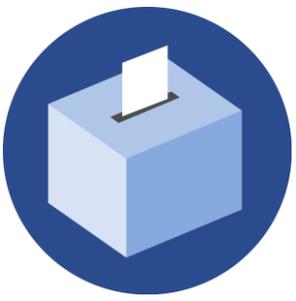


VINGT-SEPTIEME RESOLUTION

Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées dans le cadre d'un contrat de financement en fonds propres ou obligataire

Cette résolution est adoptée avec 99,80 % des votes exprimés



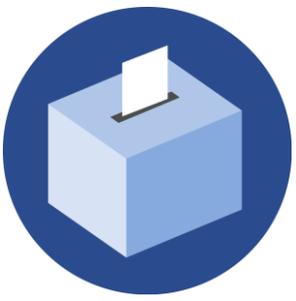


VINGT-HUITIEME RESOLUTION

Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital immédiatement ou à terme par émission d'actions ordinaires ou de toutes valeurs mobilières donnant accès au capital de la société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de Vester Finance

Cette résolution est adoptée avec 99,73 % des votes exprimés

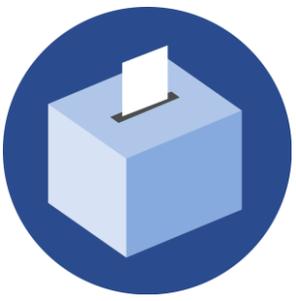




VINGT-NEUVIEME RESOLUTION

Autorisation à donner au conseil d'administration de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société

Cette résolution est adoptée avec 99,54 % des votes exprimés

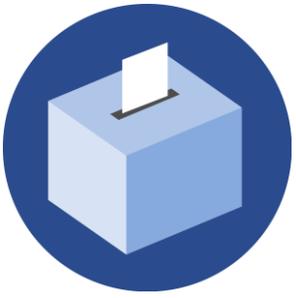


TRENTIEME RESOLUTION

Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'émettre et attribuer des bons de souscription d'actions (BSA) avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit (i) de membres et censeurs du conseil d'administration de la Société en fonction à la date d'attribution des bons (ii) de personnes liées par un contrat de services ou de consultant à la Société ou à l'une de ses filiales ou (iii) de membres de tout comité que le conseil d'administration a mis ou viendrait à mettre en place

Cette résolution est adoptée avec 99,53 % des votes exprimés



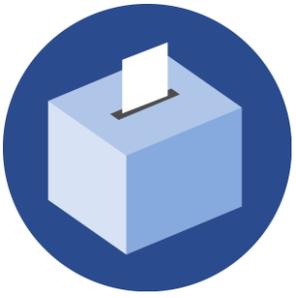


TRENTE-ET-UNIEME RESOLUTION

Autorisation à donner au conseil d'administration de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre, conformément aux dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du code de commerce, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription

Cette résolution est adoptée avec 99,50 % des votes exprimés



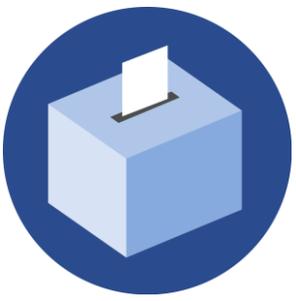


TRENTE-DEUXIEME RESOLUTION

Limitations globales du montant des émissions effectuées en vertu des vingt-neuvième, trentième et trente-et-unième résolutions

Cette résolution est adoptée avec 99,68 % des votes exprimés



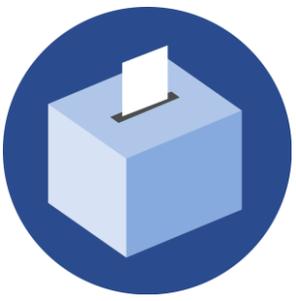


TRENTE-TROISIEME RESOLUTION

Délégation à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des salariés adhérant au plan d'épargne du groupe

Cette résolution est rejetée avec 93,61 % des votes exprimés





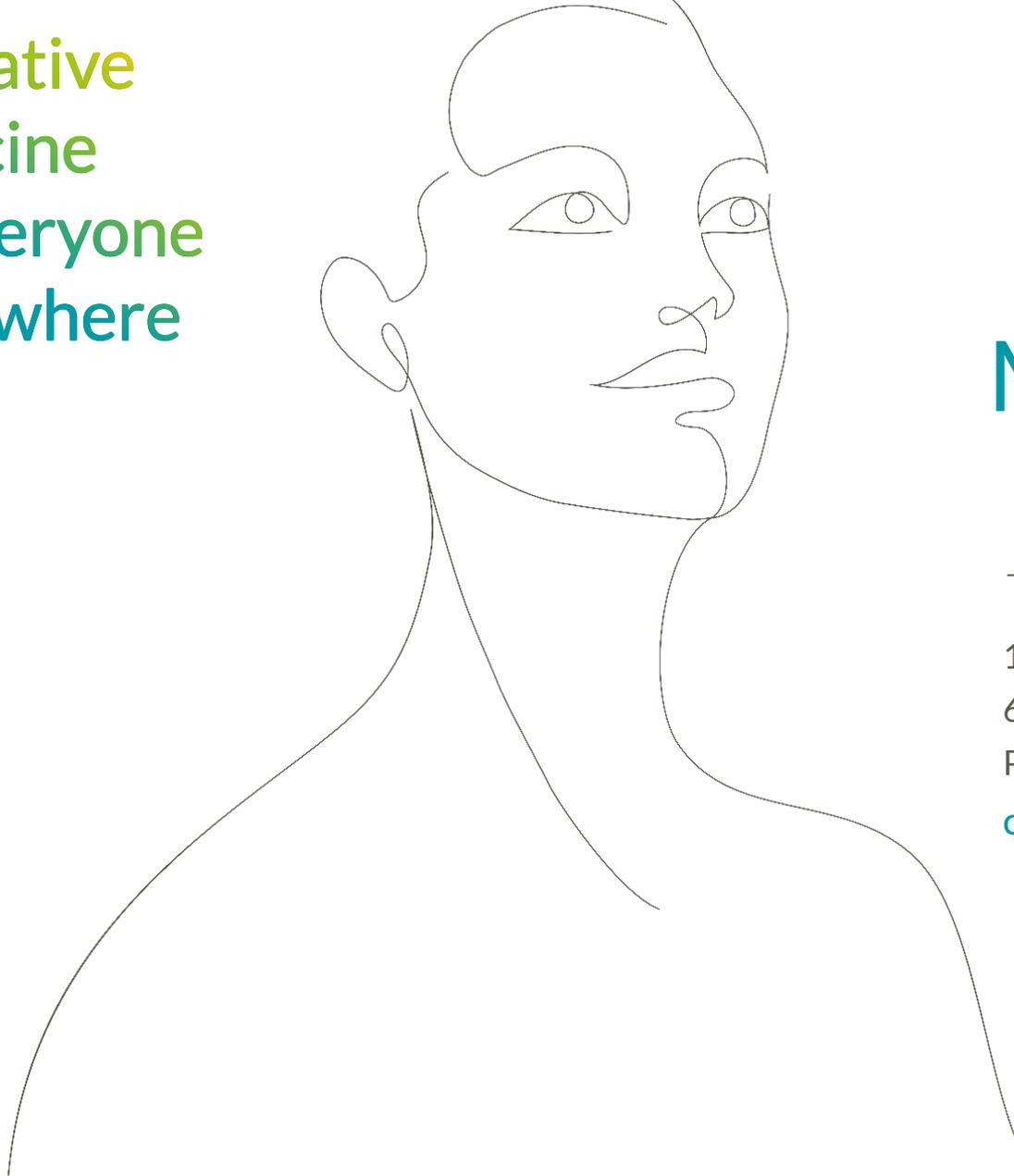
TRENTE-QUATRIEME RESOLUTION

Modification de l'article 12.4 des statuts afin de supprimer la référence à l'impossibilité pour les administrateurs de participer aux délibérations du conseil d'administration relatives à l'arrêté des comptes et du rapport de gestion par téléconférence ou visioconférence

Cette résolution est adoptée avec 99,99 % des votes exprimés



Innovative
Medicine
for everyone
everywhere



Merci de votre intérêt

115 avenue Lacassagne
69003 Lyon - FRANCE
Ph.:+33 4 72 610 610
contact@adocia.com